



Drogues illicites et contrebande dans le réseau postal

Groupe «Sécurité postale» de l'UPU

Berne, décembre 2023

Table des matières	Page
Avant-propos	4
1. Introduction	5
2. Champ d'application des directives	5
3. Histoire du trafic de drogue via le réseau postal	5
4. Responsabilités	7
5. Protocole d'accord	10
6. Évaluation des risques, profilage et sélection	12
7. Évaluation des risques	14
8. Trafic de drogue par voie postale – Chaîne de conservation	21
9. Livraisons surveillées	23
Annexe A – Protocoles d'accord	30
Annexe B – Fiche profilage	34
Annexe C – Exemples de saisies	35
Annexe D – Description, effets et noms argotiques de différentes drogues	36

Avant-propos

Le présent document de l'Union postale universelle (UPU) vise à aider les responsables et les personnes assurant la supervision d'installations postales à gérer la présence dans le courrier de stupéfiants, de drogue, de contrebande et de marchandises dangereuses. Les agents des postes y trouveront des directives et des recommandations qui leur permettront d'élaborer et de gérer les plans d'urgence concernant la drogue et des produits illicites dans leur installation postale.

La sécurité ne tolère aucun compromis. Le seul moyen de protéger efficacement le personnel et les clients postaux contre un tel danger est d'évaluer précisément les risques pour la sécurité et de prendre les mesures préventives nécessaires.

1. Introduction

L'expédition d'une grande quantité de drogues illicites à travers le monde est un acte criminel. Même si les substances concernées peuvent prendre une multitude de formes, nous ne devons jamais perdre de vue notre objectif premier, qui est de garantir la sécurité de l'ensemble du personnel des postes, des douanes et des services chargés de l'application des lois qui traitent les envois postaux ainsi que celle de la clientèle et des personnes présentes dans l'établissement postal. Il faut cependant souligner que la méthode choisie pour dissimuler des substances illicites a pour seule limite l'ingéniosité de leur expéditeur et que, par conséquent, aucune procédure ne peut garantir que ces substances seront détectées et supprimées en toutes circonstances, et que la sécurité atteindra un niveau absolu.

Les informations relatives aux tendances actuelles et les données statistiques contenues dans le présent document proviennent de sources publiques, de documents publiés par l'UPU et du rapport «European Drug Report: Trends and Developments 2022», publié par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT).

2. Champ d'application des directives

Compte tenu de la diversité des installations postales et de la grande variété de situations envisageables, le champ d'application des directives énoncées ci-dessous est forcément étendu. Elles ont pour but d'aider à préparer des plans d'action à l'échelle locale et devraient être adaptées au contexte de chaque installation, y compris d'une installation située dans un aéroport, et à la législation et aux règlements applicables à l'utilisation du courrier.

3. Histoire du trafic de drogue via le réseau postal

L'évolution de la criminalité internationale liée à la drogue en Afrique peut être découpée en trois phases jusqu'en 1999.

Dès 1960 et jusqu'à la fin des années 70, le cannabis et ses dérivés ont occupé le devant de la scène criminelle. Trois facteurs ont permis l'essor du trafic:

- Disponibilité de la substance.
- Situation économique des pays de production et existence de marchés clandestins en Europe.
- Rôle joué par les Africains partis à l'étranger dans l'expansion du trafic hors du continent.

Les années 80 ont vu de nouvelles substances faire leur apparition sur la scène africaine, avec l'héroïne, la cocaïne et les psychotropes. L'émergence du sous-continent indien dans le cercle des principaux producteurs d'héroïne a constitué un tournant pour les groupes criminels africains, qui se sont appuyés sur leur expérience pour développer le commerce d'une substance plus rentable et plus facile à dissimuler.

Au début des années 90, les groupes criminels africains se sont tournés vers des méthodes opérationnelles perfectionnées pour faire circuler l'héroïne et la cocaïne. Désormais plus organisés et plus complexes, ils ont été nombreux à accéder à des sources de production dans le Triangle d'or et le Croissant d'or. C'est ainsi que, avec l'accroissement des activités en Amérique du Sud, les réseaux de trafiquants africains sont parvenus à s'installer à l'échelle mondiale.

Historiquement, l'Afrique était plutôt une zone de transit du trafic de drogue international. Néanmoins, les chiffres indiquent bien que le marché régional s'est lui aussi élargi de manière croissante.

Au début du siècle, les drogues qui circulaient le plus étaient l'héroïne, la cocaïne, le cannabis, le khat et les drogues de synthèse. D'après des données tirées de rapports précédents, une large partie de ces drogues était généralement destinée à l'Europe et aux États-Unis d'Amérique.

Aux alentours de 2000, l'utilisation de l'infrastructure postale internationale et du secteur de la messagerie express par les organisations criminelles pour le trafic de drogue a considérablement augmenté. Cette tendance, qui a été observée dans de nombreuses régions du monde, a été particulièrement marquée en Afrique subsaharienne.

Des recherches sur l'interception de drogues illicites dans le courrier international ont été menées par les services de police et douaniers de plusieurs pays. Interpol et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) ont analysé les données statistiques relatives aux interceptions et ont mis sur pied des opérations internationales. Il leur a ainsi été possible d'identifier des modèles de trafic et des méthodes de dissimulation et des suspects, qui ont donné lieu à des livraisons surveillées et des arrestations.

Au début des années 2000, l'Afrique est devenue la principale destination des expéditions d'héroïne venue de Thaïlande et du Pakistan, et de cocaïne venue du Pérou, de la Colombie et du Brésil. En 2000, ces drogues importées vers des États africains étaient pour la plupart destinées aux marchés de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Très souvent, le mode opératoire choisi pour importer la drogue en Afrique était le même pour les exporter vers les marchés de destination en Europe et en Amérique du Nord.

Il est important de souligner que seul un petit nombre des saisies de drogue auraient eu lieu en Afrique. L'écrasante majorité des saisies a été faite dans des pays de transit tels les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'Allemagne, la Belgique, la France, les Pays-Bas (Royaume des) ou dans des pays voisins des zones de production de la drogue, à savoir la Colombie, la Thaïlande, le Pakistan, le Brésil, le Chili et le Pérou.

Vingt ans plus tard, les organisations criminelles continuent de s'adapter. Le rapport sur les tendances et évolutions du trafic de drogue en 2021 (*The European Drug Report: Trends and Developments, 2021*), publié par l'OEDT, renseigne sur les répercussions qu'a eues la pandémie à la fin de 2019 et au début de 2020 sur le trafic de drogue. L'adaptabilité des trafiquants de drogue ne fait aucun doute, tant au niveau de l'approvisionnement en gros que de la distribution aux consommateurs. La fermeture des frontières ayant limité le recours à des passeurs, les trafiquants se sont tournés vers le commerce en ligne et les solutions de messagerie pour atteindre les consommateurs, et vers les conteneurs intermodaux et les chaînes logistiques commerciales pour assurer la distribution en gros. Le rapport indique que la consommation de drogue a chuté au début de la pandémie, qui a perduré; les revendeurs se sont alors adaptés aux restrictions, et la consommation et la circulation de drogue sont reparties à la hausse.

Exemples d'opérations de lutte contre la drogue dans le courrier

Opération «Show Me How»

Cette opération a été mise sur pied lorsque les services chargés de l'application des lois du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et ceux du Luxembourg ont découvert qu'ils s'intéressaient à des personnes appartenant à un même groupe criminel. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a centré son enquête sur la cocaïne en provenance d'Amérique latine, et les autorités luxembourgeoises ont intercepté de l'héroïne venant de Thaïlande. Les deux enquêtes se sont rejointes avec l'arrestation de l'importateur d'héroïne, qui appartenait au groupe criminel surveillé par le Royaume-Uni Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Show Me How est le titre du livre pour enfants dans lequel 500 grammes d'héroïne avaient été dissimulés et qui a été intercepté au Luxembourg. C'est en 1997 que l'opération a pris toute sa dimension avec des colis interceptés en provenance de la Thaïlande, et plus tard du Pakistan, à destination de plus d'une quarantaine de pays. En janvier 1998, plusieurs membres clés de l'organisation ont été arrêtés en Slovénie et en Italie.

Opération «GOALS»

L'OMD, en collaboration avec le Bureau régional de liaison chargé du renseignement de l'OMD pour la région d'Asie/Pacifique et le Service de la douane de Corée, a mis un terme à l'opération mondiale de lutte contre la menace imminente des drogues de synthèse (nom de code «GOALS») le 12 mars 2021. Le trafic de drogues de synthèse avait été identifié comme une menace croissante pour le commerce international qui devait être contrée par les douanes. L'opération «GOALS» avait donc été lancée afin de promouvoir des réponses coordonnées de la part de la communauté douanière internationale. L'objectif était de s'attaquer au trafic de drogues de synthèse partout dans le monde en couvrant tous les moyens de transport, dont le transport aérien, terrestre, maritime et les échanges postaux. L'opération «GOALS» a permis de procéder à 937 saisies pour un volume d'environ 6,78 tonnes de drogues, dont 2325 tonnes de drogues de synthèse, et à l'arrestation de 30 auteurs d'infractions.

Au total, 83% des saisies (soit 898 cas) ont concerné du courrier. L'une des principales conclusions est que de la MDMA expédiée depuis la Belgique était envoyée partout dans le monde, avec 29 dossiers en Europe occidentale, 19 dossiers en Amérique du Nord, quatre dossiers en Océanie et Asie du Sud, deux dossiers en Europe orientale et centrale et Extrême-Orient et un dossier en Amérique du Sud. La drogue était dissimulée à l'extérieur des envois (sous un timbre, un autocollant ou dans une enveloppe en plastique apposés sur des documents), à l'intérieur de l'envoi (sur les côtés intérieurs de colis, dans une enveloppe, etc.) et à l'intérieur de ce qui était expédié.

Tendances récentes en matière de drogue en Europe

Le Rapport européen sur les drogues de 2023, publié par l'OEDT, donne comme chaque année une vue d'ensemble des dernières tendances du trafic de drogue en Europe. Le cannabis représente la drogue la plus souvent saisie, suivi de la cocaïne et du crack, des amphétamines, de l'héroïne, de la MDMA et de la méthamphétamine.

Ce qu'il faut retenir concernant l'utilisation du courrier pour faire circuler la drogue, c'est que la mondialisation des échanges reste le moteur de l'innovation en matière de production et de trafic de drogue. En effet, grâce à la mondialisation, les trafiquants ont pu approfondir leurs relations, comme l'illustre le fait que les groupes criminels mexicains sont désormais actifs dans le secteur de la production de drogue au sein de l'Union européenne. Grâce à l'action des services chargés de l'application des lois, entre autres facteurs, le Darknet n'inspire plus autant confiance que par le passé. L'intérêt se porte aujourd'hui de plus en plus vers les réseaux sociaux et les applications de messagerie instantanée, considérés comme plus sûrs, plus pratiques et plus facilement accessibles pour acheter de la drogue. Ces méthodes permettent aussi d'expédier par courrier des quantités plus faibles et donc plus difficiles à détecter.

En plus de s'adapter en utilisant les réseaux sociaux pour parvenir jusqu'aux consommateurs, les organisations criminelles mettent au point des substances à la composition chimique et au processus de synthèses plus complexes, créant ainsi de nouveaux obstacles pour les douanes, les services chargés de l'application des lois et les organismes de réglementation. Le trafic de drogues de synthèse est source d'une préoccupation collective, car l'infrastructure sur laquelle repose le commerce international est de plus en plus souvent prise pour cible. Ainsi, on a recensé des tentatives d'infiltration de chaînes logistiques et d'extorsion du personnel, par l'intimidation ou la corruption, visant à garantir que les substances chimiques nécessaires parviennent sans encombre jusqu'aux lieux de production.

4. Responsabilités

Direction de l'installation

Lorsque la direction prend la décision de rechercher la drogue dans le courrier, elle désigne généralement une personne responsable de l'installation qui travaillera avec le personnel chargé de la sécurité pour élaborer des procédures et mesures adaptées que l'installation et son personnel devront respecter. La direction doit également veiller à ce que des procédures et des mesures adéquates de détection de la drogue dans le courrier soient mises en œuvre. La direction reste l'ultime responsable de la planification et de l'application des mesures d'urgence.

Personne responsable de l'installation

Au sein de l'établissement, la personne responsable de l'installation doit faire preuve de leadership et donner des orientations pour orchestrer le traitement des envois contenant de la drogue et faire le lien avec les services de sécurité. Elle doit exercer son jugement pour évaluer les faits tout en définissant et en mettant en œuvre des réponses conjointement avec les forces de l'ordre et/ou le service de sécurité. Ses responsabilités incluent ce qui suit:

- Élaboration d'un plan d'action contre le trafic de drogue, en coordination avec le personnel de sécurité, en prenant en considération toutes les installations et tous les membres du personnel qui pourraient être concernés.
- Définition des fonctions et responsabilités des personnes chargées d'enquêter et d'apporter une réponse aux situations.

- Mise sur pied d'équipes d'enquête.
- Coordination de la communication avec les acteurs extérieurs (sécurité postale, police, douanes, autorités aéroportuaires, etc.).
- Mise en place de séances d'échange d'informations mensuelles réunissant toutes les parties prenantes, de manière que tout le monde soit au fait des situations et activités en cours. Des comptes rendus devraient être faits pour documenter le partage d'informations et veiller à ce que les différents points fassent l'objet d'un suivi.
- Élaboration de plans relatifs à la collaboration du personnel avec les forces de l'ordre et de sécurité et définition des modalités d'accès du personnel à l'installation.
- Fourniture aux services de sécurité de tout l'équipement de sécurité nécessaire à la manipulation de drogue.
- Rédaction d'un protocole d'accord avec les forces de l'ordre et de sécurité qui traite des questions d'intérêt commun et définit les fonctions, responsabilités et attentes.

La personne responsable de l'installation devrait avoir une connaissance approfondie des questions juridiques liées à l'inspection du courrier et avoir suivi une formation sur les méthodes légitimes de recherche et de documentation des données. Ce qui est acceptable au sein d'une entité privée peut ne pas l'être dans le cadre d'une collaboration avec les services chargés de l'application de la loi.

Pour s'assurer que les fonctions et responsabilités ont bien été comprises, toutes les parties prenantes, en particulier la police et les douanes, devraient être impliquées dès le début.

Sécurité postale

Les opérateurs désignés devraient former au moins deux personnes responsables de la sécurité par journée de travail (ou au moins deux responsables qu'il est possible de contacter vingt-quatre heures sur vingt-quatre) chargées d'établir des profils pour détecter la drogue dans le courrier et de travailler directement avec les forces de l'ordre.

Les personnes responsables de la sécurité postale devraient avoir été formées à la reconnaissance des données pouvant aider à établir des profils précis. Elles devraient aussi maîtriser la manipulation de preuves et les précautions à prendre lors de l'inspection des envois et de la saisie de drogue. Elles devront avoir accès à ce qui suit:

- GRIDS: programme mondial d'interception rapide des substances dangereuses (*Global Rapid Interdiction of Dangerous Substances*) visant à réduire concrètement le trafic de substances dangereuses à l'échelle internationale en s'intéressant en particulier aux nouvelles substances psychoactives, aux opioïdes synthétiques à usage non médical et aux substances chimiques et équipements connexes et à limiter l'approvisionnement des marchés.
- ELITE: outil d'apprentissage individuel disponible dans les six langues officielles de l'ONU. Une grande partie du contenu a été élaborée en coopération avec l'UPU. Les points de contact pour les opérations ont automatiquement accès à ELITE. Il est possible d'accéder à l'ensemble des outils de GRIDS en envoyant une demande à IONICS.
- PROJECT ION: initiative opérationnelle de l'Organe international des stupéfiants, qui seconde les autorités nationales dans leurs efforts visant à éviter que de nouvelles substances psychoactives non classifiées soient commercialisées. Les principales activités menées dans le cadre de Project ION (pour «opérations internationales contre les nouvelles substances psychoactives») sont en lien avec la coordination, le recueil et la diffusion d'informations stratégiques et opérationnelles relatives à des suspicions d'envois, de trafic, de fabrication ou de production de nouvelles substances psychoactives. Les nouvelles substances psychoactives de synthèse pour lesquelles il n'existe que peu ou pas d'utilisation médicale, scientifique ou industrielle connue font l'objet d'une attention particulière.
- IONICS: unique plate-forme en ligne sécurisée dédiée à la communication en temps réel des incidents impliquant des expéditions soupçonnées de participer au trafic, à la fabrication ou à la production de nouvelles substances psychoactives, notamment de substances apparentées au fentanyl et d'autres opioïdes de synthèse destinés à une utilisation non médicale. IONICS contribue également à l'enrichissement des renseignements stratégiques et opérationnels pour lutter contre le trafic international.

Responsable de la sécurité postale

La personne responsable de la sécurité postale (autres dénominations possibles: inspecteur/trice, spécialiste de la sécurité, gestionnaire de la sécurité ou enquêteur/trice) est chargée de diriger les enquêtes relatives à la découverte de drogue dans du courrier, une installation postale ou une propriété postale, par exemple un véhicule, et de travailler de manière coordonnée avec d'autres institutions. Elle veille à demander l'assistance d'entités extérieures selon que de besoin et dès que la loi l'exige.

Ses fonctions et ses responsabilités doivent être décrites dans le plan de riposte, en particulier concernant les tâches suivantes: définition de profils, inspection, documentation des processus et conservation des preuves.

Sauf indication contraire dans un protocole d'accord, le responsable de la sécurité postale orchestre les opérations suivant la découverte de drogue dans un envoi, dans les installations postales ou sur les propriétés postales jusqu'à l'arrivée des douanes, des services chargés de l'application des lois, de la police ou de toute autre autorité compétente. L'élaboration de profils et la liaison avec d'autres institutions ne devraient être confiées qu'à un ou des responsables de la sécurité postale formés à cette fin.

La personne responsable de la sécurité postale devrait tenir la direction et/ou la personne responsable de l'installation informées de manière régulière pour garantir le suivi efficace des colis répondant à un profil donné et mis à l'écart.

Équipe spéciale de sécurité postale

Certaines installations ont constitué une équipe spéciale de sécurité postale (en plus du service traditionnellement chargé des enquêtes). Les fonctions et responsabilités des membres de cette équipe sont attribuées au regard des procédures liées au profilage, en particulier pour les inspections.

Inspecteur(trice) en chef/expert(e) sécurité/responsable en chef de la sécurité

Cette personne est responsable de la supervision générale et de la gestion des responsables de la sécurité postale/inspecteurs/spécialistes de la sécurité/gestionnaires de la sécurité/enquêteurs et, le cas échéant, de l'équipe spéciale de sécurité postale.

Personnel autre

Les membres du personnel (autres que le responsable d'installation et le personnel de sécurité) doivent immédiatement signaler tout colis suspecté de contenir de la drogue aux responsables de la supervision, qui veillent à informer les autorités compétentes et les responsables de la sécurité de la situation. Il est recommandé que les employés qui n'ont pas pour mission d'identifier les trafiquants ou de mener des enquêtes ne soient pas informés des particularités du profilage, de manière à réduire le risque de comportement collusoire.

Services chargés de l'application des lois/douanes/police

Les douanes, les services de police, ou encore l'équipe spéciale de lutte contre la drogue sont les principales institutions sollicitées en cas de détection de drogue dans le courrier. Généralement, l'équipe spéciale regroupe toutes les autres entités afin d'assurer une coordination efficace de l'action, la réussite des poursuites lancées contre les trafiquants et la poursuite de l'enquête au-delà du territoire de compétence local ou national, selon que de besoin.

Autorités aéroportuaires

Les installations postales situées dans ou à proximité d'un aéroport peuvent avoir à travailler avec les autorités aéroportuaires afin de permettre aux entités extérieures d'accéder aux locaux ou de disposer de leurs propres équipes d'enquête.

5. Protocole d'accord

Définition

Il s'agit d'un accord qui reconnaît explicitement la volonté des parties de s'engager de façon non contraignante à coopérer, en l'occurrence à lutter contre le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée.

Un protocole d'accord n'est pas un contrat, une convention ou un acte juridique, mais plutôt un accord fondé sur la bonne volonté, et n'est pas opposable devant un tribunal.

Il permet de mieux comprendre les objectifs des institutions et leurs exigences opérationnelles en consolidant les capacités de chaque partie grâce à un processus de formation fondé sur un soutien mutuel. Ce processus vise à ouvrir la voie à la coopération régulière, à un appui en matière d'informations et à l'efficacité opérationnelle. Il renforce également les efforts de surveillance dans des domaines d'intérêt commun.

Pourquoi un protocole d'accord?

Un protocole d'accord permet à l'institution d'affirmer son souhait de nouer des partenariats et des collaborations et d'obtenir l'augmentation des ressources mises à disposition pour lutter efficacement contre la drogue et pour faire converger l'expertise de différentes institutions sur un seul problème.

Un protocole d'accord l'emporte sur les désaccords entre personnes, personnalités ou services en répondant à des questions communes avant qu'elles se posent et en définissant les attentes.

Comment élaborer un protocole d'accord?

Les parties intéressées peuvent organiser une table ronde afin d'esquisser le profil des opérations de l'institution et de ses fonctions de surveillance et d'application des lois. Cette discussion doit permettre d'identifier les éléments suivants:

- Législation applicable et autorités avec lesquelles l'institution travaille, pour mettre en lumière les domaines communs dans lesquels des fonctions ou des missions similaires sont remplies.
- Domaines de coopération interinstitutions actuels.
- Domaines dans lesquels la coopération pourrait être améliorée.
- Processus d'amélioration de la coopération ou les obstacles à une meilleure coopération.

Un protocole d'accord doit:

- exposer les fonctions/le mandat des institutions participantes et identifier les domaines d'autorité opérationnelle;
- identifier les domaines de responsabilité de chaque institution en matière de répression du trafic de drogue afin d'améliorer les réponses opérationnelles et d'accroître les ressources disponibles à cette fin;
- favoriser les échanges entre membres du personnel, la formation interinstitutions et promouvoir la désignation d'un responsable de liaison ou d'une personne de contact dans chaque institution;
- favoriser l'échange d'informations entre institutions.

Deux exemples de protocoles d'accord

L'annexe A contient deux exemples de protocoles d'accord à titre d'illustration.

Il s'agit d'exemples que vous pouvez consulter, modifier et adopter selon vos besoins.

Le premier exemple est un protocole d'accord générique qui confirme de manière générale le souhait de coopérer; les détails sont contenus dans les directives qui l'accompagnent.

Dans le deuxième exemple, les institutions ont choisi d'inclure certaines conditions et n'ont pas estimé nécessaire d'avoir recours à des directives pour donner plus de précisions sur la portée du protocole d'accord.

Directives

Voici quelques idées pouvant servir d'inspiration au moment de définir les principes fondamentaux des directives accompagnant un protocole d'accord entre institutions.

Principes à respecter

Les principes ci-après doivent être respectés:

- La principale responsabilité et préoccupation de chaque partie est de remplir la mission qui lui a été confiée et de mener les opérations prévues de la meilleure manière possible.
- Il ne sera demandé à aucune des parties ni à aucun membre de leur personnel d'agir de manière contraire aux lois pénales et aux règlements de tout pays.
- Toute information communiquée par les parties sera considérée comme confidentielle par son destinataire.
- Les mesures recommandées:
 - sont basées sur le volontariat;
 - doivent respecter les contraintes législatives et procédurales des signataires;
 - n'annulent pas les existantes, quelles qu'elles soient;
 - ne créent pas de nouvelles contraintes juridiques.
- Lorsqu'une infraction, en particulier le trafic de drogue, est détectée et que les éléments de preuve indiquent qu'un membre du personnel de l'une des parties est impliqué, cette personne sera poursuivie conformément aux dispositions législatives applicables.

Caractéristiques générales – Mesures que les parties devraient exécuter

- Tous les membres du personnel de chaque partie s'engagent à accepter le protocole d'accord, dans l'attente que le même engagement soit pris par le personnel des autres parties.
- L'échange d'informations ouvert et continu doit être favorisé entre les parties, de manière directe ou par l'intermédiaire de canaux de liaison existants tels que les réunions de consultation, les responsables de liaison ou les points de contact.
- Les parties doivent régulièrement discuter de la portée et de l'application du protocole d'accord pour veiller à ce qu'il réponde toujours à leurs besoins et trouver des solutions aux écarts qui ont pu apparaître.

Documentation et information

- Chaque partie désignera, en donnant son nom et ses coordonnées (téléphone/adresse électronique/télécopie), un responsable qui assurera la liaison et remplira le rôle de personne de contact.
- L'échange et la diffusion d'informations doivent faire l'objet d'un accord, tout comme le degré de confidentialité des données échangées.
- Le protocole d'accord devra prévoir les procédures à suivre pour apporter un appui aux postes mentionnés précédemment en cas de suspicion ou de détection d'une infraction.
- Chaque partie devrait s'engager à présenter aux autres ses procédures et exigences relatives aux opérations prévues en cas de commission d'une infraction liée à la drogue, et les autres parties devraient les maîtriser.
- Chaque partie conviendra de tout mettre en œuvre pour partager rapidement toute information relative à l'utilisation du courrier pour commettre des infractions liées à la drogue.

Sécurité

- Les parties s’engagent à s’aider mutuellement à maintenir le niveau de sécurité du courrier des régimes international et intérieur, et à le protéger contre tout détournement par les trafiquants de drogue.
- Chaque partie peut demander aux autres leur appui pour évaluer, analyser et examiner leurs procédures opérationnelles et leurs lacunes en matière de traitement, de dédouanement et de distribution du courrier.
- Chaque partie peut solliciter les autres pour obtenir leur aide afin d’élaborer des stratégies, des plans d’action et des procédures visant à combler toute lacune identifiée.
- Chaque partie peut solliciter les autres pour obtenir leur aide afin d’évaluer le parcours et l’intégrité de potentiels nouveaux membres du personnel.

Formation

Chaque partie convient d’apporter un appui aux autres pour la formation du personnel aux sujets suivants: identification des drogues, procédures de test, protocoles de sécurité, évaluation et analyse des risques, sensibilisation à la sécurité, amélioration des procédures opérationnelles, documentation, manipulation des preuves et pratiques d’enquête.

6. Évaluation des risques, profilage et sélection

Introduction

À l’échelle d’un pays, le volume énorme de courrier entrant et partant quotidien et le nombre d’installations postales réparties sur le territoire font qu’il est impossible de contrôler plus qu’un faible pourcentage des envois. Les trafiquants essaient de tirer parti de cette capacité limitée en utilisant le courrier pour faire circuler la drogue. La possibilité de trouver en ligne des fournisseurs qui expédient de petites quantités par courrier complique l’inspection des envois. Les produits illicites peuvent être dissimulés à l’intérieur d’un envoi, dans la marchandise qu’il contient, dans l’emballage d’un colis ou même dans une enveloppe, voire dans une lettre.

Même s’il n’est pas possible de dissimuler des quantités aussi importantes dans un colis ou une enveloppe que dans une cargaison de fret, d’autres éléments font que le courrier est une solution attractive pour acheminer de la contrebande:

- l’envoi de la drogue par courrier évite d’avoir à assurer son transport d’un pays à un autre et sa remise en main propre à l’échelle locale;
- il est possible d’utiliser des faux noms et une fausse adresse et de mentir sur les déclarations (faux documents et pièces justificatives) afin d’éviter toute identification au cas où la drogue serait découverte;
- envoyer du courrier est simple et peu coûteux; il est donc possible de répartir une grande quantité de drogue dans plusieurs colis ou enveloppes pour éviter qu’elle soit détectée dans sa totalité.

Le personnel chargé d’inspecter le courrier a la grande responsabilité de mettre un terme à l’acheminement de la contrebande qui entre sur le territoire, qui en sort ou qui circule sur celui-ci. Parce que ce personnel joue un rôle important dans l’éradication du trafic de drogue et que c’est à lui que revient la lourde tâche de sélectionner les envois à inspecter parmi l’énorme volume de courrier, il est fondamental qu’il puisse tirer le meilleur parti des ressources disponibles.

Les directives données ci-après sont centrées sur le courrier international et peuvent servir de base aux efforts d’inspection du courrier qui présente le plus haut risque de trafic de drogue. Il est également possible de les adapter et de les adopter pour le courrier du régime intérieur. Elles peuvent servir au profilage et à l’identification des caractéristiques communes associées au trafic de drogue dans le courrier. Ces caractéristiques ne sont pas universelles, et doivent être utilisées de manière combinée; en effet, plus le nombre de caractéristiques présentes est élevé, plus la probabilité qu’un colis contienne de la drogue est réelle.

Services postaux et sociétés de messagerie express

À l'échelle internationale, ce sont les postes de chaque pays et les sociétés de messagerie express qui se chargent d'acheminer le courrier. Au vu de la place importante occupée par les sociétés de messagerie express, il est important que les équipes spéciales de sécurité postale et les services de la lutte contre la drogue travaillent main dans la main avec elles.

Le courrier peut entrer dans un pays par transport aérien, terrestre ou maritime. Cependant, qu'il soit acheminé par la poste nationale ou par une société de messagerie express, il est généralement dirigé vers un centre régional avant d'être distribué. C'est là que les services chargés de l'application des lois ont la possibilité de l'inspecter.

Contrôle des frontières – Définition

Le contrôle des frontières a pour objectif de veiller à ce que tout mouvement international de marchandises, de biens et de personnes se fasse dans le respect des lois, des règlements et des procédures applicables. S'agissant du courrier international, les procédures visent à garantir le respect des lois et règlements qui protègent les frontières d'un pays contre les mouvements illicites de marchandises de contrebande et de drogues, entre autres.

Aux fins de l'application de la loi, le courrier international est inspecté dans les buts suivants:

- Identifier les colis et enveloppes qui entrent dans le pays ou qui en partent et qui présentent un risque élevé de trafic de drogue.
- Inspecter les envois pour vérifier la présence de drogue.

Pour être efficace, le contrôle du courrier international doit se fonder sur des renseignements et toute autre information permettant d'identifier les colis et enveloppes les plus susceptibles de contenir de la drogue.

Équilibre entre mesures de facilitation et application de la loi

Les services chargés de l'application des lois font face à la difficulté de faciliter les mouvements internationaux du courrier légitime tout en essayant de réduire autant que possible la circulation de la drogue, qui est toujours plus importante. Les énormes volumes de courrier entrant et partant d'un pays réduisent significativement les chances de trouver systématiquement de la drogue en ayant recours à des inspections aléatoires. Les trafiquants comptent sur le volume gigantesque de courrier pour parvenir à faire passer de la drogue d'un pays à un autre. La solution à ce problème est d'orienter les ressources sur l'identification et l'inspection des courriers présentant un risque élevé.

Objet de l'évaluation des risques

Dans le contexte de la lutte contre la circulation de produits illicites dans le courrier, le terme «risque» peut être défini comme la probabilité que de la drogue se trouve dans un envoi postal ou de la messagerie express.

Beaucoup peuvent penser que tous les envois entrants d'un pays présentent le même niveau de risque. Cependant, certains éléments, comme la provenance d'un pays de production de drogue, facilitent l'identification d'un envoi comme présentant un risque plus élevé par rapport à ceux qui arrivent d'autres pays.

Les techniques d'évaluation des risques cherchent à identifier et à quantifier les risques, de manière à élaborer des procédures et à centrer les efforts de contrôle sur les cas présentant la probabilité de trafic de drogue la plus élevée.

Rendre le contrôle du courrier international plus efficace

L'évaluation des risques a pour objectif de concentrer les efforts de contrôle sur les envois qui présentent le risque le plus élevé tout en laissant la majeure partie du courrier passer les frontières internationales de façon relativement libre. Ainsi, les efforts déployés pour faire respecter la loi sont plus efficaces.

Les entités chargées de la sécurité et du respect de la loi peuvent prendre appui sur l'évaluation des risques pour décider de la meilleure façon de répartir des ressources limitées. Ainsi, elles peuvent charger un plus grand nombre de personnes de contrôler le courrier en provenance d'un pays ou d'une région de production de drogue avant que celui-ci parvienne à son destinataire ou parte vers un pays de transit. Le système GRIDS Global, parce qu'il signale tout nom d'entreprise qui apparaît sur la liste des dénominations les plus souvent choisies pour distribuer de la drogue par courrier, est une aide précieuse.

Les trafiquants de drogue profitent de l'impossibilité de contrôler ne serait-ce qu'un pourcentage significatif de tous les envois entrants ou partants d'un pays. Outre l'évaluation des risques, le profilage et la sélection sont utiles pour répondre à cette situation. Par exemple, puisque les trafiquants utilisent souvent les mêmes fausses adresses (ou à peine modifiées), on peut recenser celles déjà employées et les exploiter dans des profils de risque. Des caractéristiques communes sont déterminées à partir de l'identification des méthodes appliquées pour faire circuler de la drogue dans le courrier international. Il suffit ensuite de sélectionner et d'inspecter les envois qui présentent ces caractéristiques, parce qu'ils sont les plus susceptibles de contenir de la drogue. Ce processus se traduit par des contrôles plus uniformes et plus efficaces que la sélection aléatoire d'envois.

Glossaire de l'évaluation des risques, du profilage et de la sélection

- Risque: probabilité que des personnes ou des biens franchissent une frontière illégalement.
- Domaines de risque: procédures et catégories de déplacements et d'échanges internationaux qui présentent un risque.
- Évaluation des risques: recours systématique aux données pour déterminer la fréquence d'apparition de risques définis et la conséquence de cette apparition.
- Indicateurs de risque: critères précis qui, ensemble, peuvent servir à identifier les personnes, moyens de transport, envois ou marchandises qui présentent un risque élevé.
- Gestion des risques: application automatique de procédures de gestion visant à identifier et définir les risques, puis à prendre des mesures pour éviter l'apparition de tout risque.
- Profil: ensemble de caractéristiques, renseignements ou indicateurs de risque communs qui décrivent une méthode existante ou potentielle de trafic de drogue, ou un groupe impliqué dans le trafic de drogue.
- Profilage: établissement d'un profil d'activité illégale grâce aux données relatives aux moyens de transport, aux envois ou aux marchandises qui laissent penser que cette activité illégale existe.
- Sélection: fait de distinguer certaines personnes, moyens de transport, envois ou marchandises, en prenant appui sur le processus de profilage, pour les soumettre à une inspection.

7. Évaluation des risques

L'évaluation des risques consiste à déterminer:

- la présence de produits illicites dans le courrier entrant ou partant d'un pays;
- pourquoi ces produits sont acheminés par courrier (ou les lacunes en matière de contrôle sur lesquelles les trafiquants comptent pour faire du transport de contrebande par courrier une réussite);
- dans quelle mesure il est possible que des produits illicites soient transportés par courrier;
- l'efficacité des contrôles destinés à éviter la circulation de produits illicites dans le courrier.

Les risques peuvent ne pas être les mêmes d'un centre postal à l'autre et selon que la contrebande entre dans le pays, en sort ou circule sur son territoire. Les méthodes varient ou sont les mêmes en fonction du type de produits illicites ou du type de courrier envoyé vers un autre pays ou en provenance de celui-ci. Pour toutes ces raisons, il est indispensable qu'une évaluation des risques soit conduite pour chaque centre de traitement.

Le niveau de risques de trafic de drogue auquel est confronté un port ou une installation postale peut être considéré comme «élevé», «modéré» ou «faible».

Réaliser une évaluation des risques

Pour réaliser une évaluation des risques, les personnes responsables de la sécurité postale devraient travailler avec les services chargés de l'application des lois et se concentrer sur plusieurs domaines. Ces domaines ne devraient néanmoins pas être distincts les uns des autres, car ils sont indissociables pour déterminer les raisons pour lesquelles un centre de tri postal en particulier fait face à un risque de trafic de drogue et la gravité de ce risque.

Les éléments cités ci-après peuvent être pris en considération dans le cadre de l'évaluation des risques. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive et les personnes responsables de la sécurité postale doivent mettre leur imagination et leur expérience à profit pour ajouter d'autres critères. Grâce à leur connaissance de l'installation postale dans laquelle elles travaillent, les personnes responsables de la sécurité postale doivent faire en sorte que l'évaluation des risques porte sur l'ensemble des éléments pertinents.

A. Évaluation des risques pour le courrier international entrant (pour les pays où se trouvent les consommateurs de drogue et les pays de transit de la drogue)

Caractéristiques du trafic

- Quel est le pourcentage de courrier entrant en provenance directe de pays de production?
- Certaines sociétés de messagerie express ont-elles un historique de saisies de drogue plus fourni que d'autres? Dans le passé, les sociétés dont le courrier avait été saisi à de nombreuses reprises étaient associées à un risque plus élevé que celles qui n'étaient pas concernées par des saisies. Les avancées technologiques ont permis à des sociétés de messagerie express d'adopter des méthodes de profilage sophistiquées qu'elles appliquent à tout leur réseau. Elles peuvent ainsi être plus proactives, ce qui a pour effet d'augmenter le volume des saisies effectuées. Les sociétés qui ne possèdent pas de systèmes aussi avancés pourraient profiter d'une attention plus directe.

Marchandises

- Les marchandises habituellement expédiées par courrier offrent-elles de bonnes occasions de dissimuler des produits illicites?
- Les emballages de ces marchandises permettent-ils de facilement dissimuler des produits illicites?
- Des renseignements sur les méthodes adoptées habituellement pour dissimuler de la drogue ont-ils été recueillis et mis à disposition à de fins de profilage (v. aussi section «Profilage» ci-dessous)?

Tendances locales en matière de drogue

- Quels sont les types de drogue les plus consommés à l'échelle locale/nationale? La réponse définira la méthode de dissimulation, qui ne sera pas la même pour la marijuana et l'héroïne, par exemple.
- À l'échelle locale, le prix de la drogue est-il en augmentation ou en baisse? Quand le prix de la drogue est en forte baisse, les volumes disponibles sont plus élevés, et si la drogue n'est pas produite localement on peut en déduire que les volumes importés dans le pays grâce au courrier sont en hausse.
- Le nombre de toxicomanes ou de surdoses a-t-il augmenté dans le pays? Plus le volume de drogue présent dans le pays est élevé, plus il y a de risque que le courrier soit utilisé pour la faire circuler.

Contrôle

Les personnes responsables de la sécurité devraient mesurer l'efficacité des processus de contrôle existants. Si les pratiques actuelles consistent à inspecter un petit pourcentage d'envois et ce de manière aléatoire, le risque est plus grand que lorsqu'on procède à l'évaluation des risques, au profilage et à la sélection du courrier à inspecter. Les processus de suivi et de collecte de données dès l'entrée d'un envoi dans le système ont bien évolué, et les personnes responsables de la sécurité postale pourraient et devraient utiliser les bases de données postales pour établir des profils et détecter les envois suspects. Le profilage numérique peut être synonyme d'un gain d'efficacité.

- S'il s'agit d'un pays de production de drogue, le courrier partant est-il inspecté?
- S'il s'agit d'un pays de consommation de drogue, le courrier entrant est-il inspecté?

- Des profils relatifs aux méthodes de trafic de drogue ont-ils été créés et sont-ils utilisés pour contrôler le courrier international?
- Des indicateurs de risque ont-ils été définis et sont-ils utilisés pour mettre au jour des méthodes de trafic de drogue via le courrier international?
- Les personnes responsables de la sécurité postale mettent-elles tout en œuvre pour travailler avec les sociétés de messagerie express et les autorités postales à la constitution d'une base de renseignements pouvant être utilisée pour détecter le trafic par courrier?
- Les personnes responsables reçoivent-elles des informations ou des listes des substances concernées par la législation nationale, mises à jour et transmises par les autorités compétentes? Elles peuvent être modifiées régulièrement, par exemple pour ce qui est des opioïdes de synthèse et des nouvelles substances psychoactives.
- Des renseignements sur les tendances du trafic sont-ils communiqués, et des informations sont-elles échangées avec d'autres centres de dédouanement? Dans le cas contraire, la mise en place de telles pratiques permettrait d'identifier les tendances et les méthodes de trafic.
- Les colis postaux qui entrent dans le pays ou qui en partent doivent-ils être accompagnés d'une déclaration en douane ou de tout autre formulaire sur lequel l'expéditeur est tenu de décrire son contenu?

Sécurité

- Le déchargement du courrier du navire, du véhicule ou de l'avion dans lequel il est arrivé est-il supervisé par les services chargés de l'application des lois?
- Le courrier se trouve-t-il dans des sacs ou conteneurs scellés, ou est-il manipulable avant son arrivée au centre de dédouanement?
- Le transport du courrier du port d'entrée vers le centre de dédouanement est-il supervisé?

B. Évaluation des risques pour le courrier international partant (pour les pays de production ou de consommation de drogue)

Caractéristiques du trafic

- Quel est, à l'échelle nationale, le pourcentage de courrier partant destiné directement à des pays dans lesquels il existe un marché de produits illicites développé?
- Certaines sociétés de messagerie express ont-elles un historique de saisies de drogue plus fourni que d'autres? Dans le passé, les sociétés dont le courrier avait été saisi à de nombreuses reprises étaient associées à un risque plus élevé que celles qui n'étaient pas concernées par des saisies. Les avancées technologiques ont permis à des sociétés de messagerie express d'adopter des méthodes de profilage sophistiquées qu'elles appliquent à tout leur réseau. Elles peuvent ainsi être plus proactives, ce qui a pour effet d'augmenter le volume des saisies effectuées. Les sociétés qui ne possèdent pas de systèmes aussi avancés pourraient profiter d'une attention plus directe.

Marchandises

- Les marchandises habituellement expédiées par courrier offrent-elles de bonnes occasions de dissimuler des produits illicites?
- Les emballages de ces marchandises permettent-ils de facilement dissimuler des produits illicites?
- Des renseignements sur les méthodes adoptées habituellement pour dissimuler de la drogue ont-ils été recueillis et mis à disposition à des fins de profilage (v. aussi section «Profilage» ci-dessous)?

Tendances locales en matière de drogue

- Quels sont les types de drogues les plus consommés à l'échelle locale/nationale? La réponse définira la méthode de dissimulation, qui ne sera pas la même pour la marijuana et l'héroïne, par exemple.
- À l'échelle locale, le prix de la drogue est-il en augmentation ou en baisse? Quand le prix de la drogue est en forte baisse, les volumes disponibles sont plus élevés, et si la drogue n'est pas produite localement on peut en déduire que les volumes importés dans le pays grâce au courrier sont en hausse.

- Le nombre de toxicomanes ou de surdoses a-t-il augmenté dans le pays? L'augmentation du volume de drogue consommé dans le pays indique une hausse de la production, ce qui signifie que le risque que le courrier soit utilisé pour expédier de la drogue à l'étranger est plus grand.

Contrôle

L'efficacité des contrôles existants devrait être évaluée. Si ces contrôles ne prévoient pas l'inspection du courrier partant, ou seulement un petit pourcentage de celui-ci, et que la sélection des envois à inspecter est aléatoire, le risque est plus grand que lorsqu'on procède à l'évaluation des risques, au profilage et à la sélection du courrier à inspecter:

- S'il s'agit d'un pays de production de drogue, le courrier partant est-il inspecté?
- S'il s'agit d'un pays de consommation, le courrier entrant est-il inspecté?
- Des indicateurs de risque relatifs aux méthodes de dissimulation ont-ils été définis? Sont-ils utilisés?
- Les personnes responsables de la sécurité postale mettent-elles tout en œuvre pour travailler avec les sociétés de messagerie express et les autorités postales à la constitution d'une base de renseignements pouvant être utilisée pour détecter le trafic par courrier?
- Les personnes responsables reçoivent-elles des informations ou des listes des substances concernées par la législation nationale, mises à jour et transmises par les autorités compétentes? Elles peuvent être modifiées régulièrement, par exemple pour ce qui est des opioïdes de synthèse et des nouvelles substances psychoactives.
- Des renseignements sur les tendances du trafic sont-ils communiqués, et des informations sont-elles échangées avec d'autres centres de dédouanement? Dans le cas contraire, la mise en place de telles pratiques permettrait d'identifier les tendances et les méthodes de trafic.
- Les colis postaux qui entrent dans le pays ou qui en partent doivent-ils être accompagnés d'une déclaration en douane ou de tout autre formulaire sur lequel l'expéditeur est tenu de décrire son contenu?

Sécurité

- Le déchargement du courrier du navire, du véhicule ou de l'avion dans lequel il est arrivé est-il supervisé par les services chargés de l'application des lois?
- Le courrier se trouve-t-il dans des sacs ou conteneurs scellés?

Profilage

La création de profils devrait être vue comme le moyen d'obtenir une image de ce à quoi le trafiquant ou la méthode de trafic ressemble. Beaucoup de tentatives de trafic partagent des caractéristiques communes; en déterminant lesquelles, il est possible d'identifier les navires, le fret et le courrier présentant un risque élevé.

Lorsqu'ils sont élaborés et utilisés de manière adéquate, les profils sont un moyen très utile pour lutter contre la drogue. Pour être efficace, un profil doit être tenu à jour de manière continue, dès qu'un nouveau renseignement apparaît. Cela signifie que les personnes responsables de la sécurité doivent disposer d'un système performant de collecte et d'analyse d'informations.

Prenons l'exemple de l'établissement d'un profil pour un centre de dédouanement à partir de l'examen des rapports de l'année précédente établis lors de chaque saisie d'héroïne dans la messagerie express. L'examen révèle que la drogue saisie se trouvait dans des colis en provenance d'un certain pays. La description du contenu des colis indiquait qu'il s'agissait de magazines, mais le poids des envois était plus lourd que la normale. La drogue était dissimulée dans un espace découpé dans les pages des magazines. C'est en faisant la liste de ces caractéristiques que la personne responsable de la sécurité obtient une image nette de la méthode de trafic employée.

Toutes les tentatives de trafic ne possèdent pas les mêmes caractéristiques. Néanmoins, il convient de retenir que la personne responsable aura une idée précise de ce qu'il faut chercher. De cette manière, tous les envois ne seront pas considérés comme présentant le même niveau de risque, et il sera possible de concentrer les contrôles sur le courrier pour lequel le risque est plus élevé. À noter que l'utilisation de l'informatique permet à la personne responsable de ne pas avoir à traiter le courrier à la main et donc de gagner en efficacité.

Le principal élément dont dépend la création de profils est la disponibilité des données relatives aux saisies effectuées jusque-là. Il est indispensable que la personne responsable de la sécurité postale puisse passer au crible les rapports des saisies précédentes pour identifier les caractéristiques communes des différentes tentatives.

Afin que ces données soient disponibles, un rapport doit être établi après chaque saisie et archivé dans un système central pour permettre sa consultation. Ce rapport doit au moins contenir les informations suivantes:

- Date de la saisie.
- Lieu de la saisie.
- Personne responsable de la saisie.
- Drogue (type et quantité).
- Informations de suivi (le cas échéant).
- Nom et adresse de l'expéditeur.
- Nom et adresse du destinataire.
- Type de transport: poste ou société de messagerie express (dans ce cas, préciser le nom de l'entreprise).
- Méthode de dissimulation.
- Indicateurs de risque (pourquoi la personne a-t-elle décidé d'inspecter cet envoi? Il peut s'agir d'un «doute raisonnable» ou d'une véritable présomption, lorsqu'il existe un faisceau d'indicateurs, v. annexe B).
- Description des marchandises (déclaration en douane apposée sur le colis).

Pour se rendre compte de l'intérêt du profilage, prenons l'exemple d'un cas où la personne responsable de la sécurité postale a accès à toutes les informations données sur la liste précédente. Étudions dans quelle mesure ces informations peuvent l'aider à déterminer quels envois doivent être inspectés:

- Date de la saisie: donne des indications sur les tendances actuelles en matière de contrebande.
- Lieu de la saisie: illustre quelles sont les méthodes et tendances constatées pour un centre de dédouanement particulier et dans d'autres lieux.
- Drogue: renseigne sur le type et la quantité de drogue. Il est ainsi possible de savoir où chercher des produits illicites dans le courrier.
- Nom et adresse du destinataire: si de la drogue a déjà été saisie dans des envois adressés à cette même personne ou adresse, les prochains envois à ce nom ou cette adresse pourront peut-être être considérés comme présentant un niveau élevé de risque.
- Nom et adresse de l'expéditeur: aide à identifier les pays d'origine à risque élevé.
- Type de transport: indique si une société de messagerie express devrait être considérée comme présentant un risque élevé compte tenu des saisies déjà effectuées.
- Méthode de dissimulation: aide à savoir ce qu'il faut chercher et où.
- Indicateurs de risque: expliquent pourquoi les envois précédents ont été considérés comme présentant un risque élevé et les raisons pour lesquelles les envois ayant les mêmes indicateurs de risque devraient être inspectés.
- Description des marchandises: permet de déterminer les tendances actuelles du trafic de drogue et d'identifier les expéditions similaires.

Cette liste de renseignements suffit à élaborer un profil; cependant, il serait aussi utile d'obtenir le plus d'informations possible sur les saisies effectuées ailleurs et par d'autres services chargés de l'application des lois ou disponibles publiquement (p. ex. rapport sur les trafics illicites de l'OMD et communiqués de presse des autres organisations ou services chargés de l'application des lois). Ainsi, les informations relatives à une saisie de drogue au domicile d'une personne peuvent éclairer sur la manière dont la drogue est entrée sur le territoire national, à quel moment et à quel endroit. Si la personne responsable de la sécurité postale détient ces informations extérieures, elle pourra trouver des caractéristiques communes avec le courrier entrant ou partant de l'installation sous sa responsabilité. Une fois ces caractéristiques identifiées, il sera possible de déterminer que différents centres ont constaté les mêmes méthodes, et de faire en sorte que ces méthodes soient suivies de près par les services chargés de l'application des lois.

L'annexe C donne des exemples de colis saisis.

Étapes de l'élaboration d'un profil

1° Collecter les informations disponibles

La première étape de l'élaboration d'un profil est de collecter les informations disponibles. Comme expliqué précédemment, les rapports de saisie et les informations disponibles publiquement sont les principales sources de renseignement.

2° Organiser l'information dans un tableau

Pour le courrier, le tableau pourra contenir les intitulés de colonne suivants:

- Date de la saisie
- Lieu d'origine
- Poste ou société de messagerie express
- Type de drogue
- Colis ou enveloppe
- Méthode de dissimulation
- Lieu de saisie
- Lieu de destination
- Classe de courrier
- Quantité de drogue
- Description du contenu
- Indicateurs de risque

Ces intitulés de colonnes sont de simples propositions à adapter à la situation de chaque centre de dédouanement. Chaque colonne pourra être complétée après avoir passé au crible les rapports de saisie et les autres sources d'information.

3° Analyser les données du tableau

Une fois chaque colonne remplie, le contenu du tableau devrait être analysé dans le but de définir les caractéristiques communes des méthodes utilisées jusque-là pour l'envoi de drogue par courrier.

Exemple

Voici un exemple de tableau obtenu après avoir examiné des rapports de saisie:

<i>Type de drogue</i>	<i>Classe de courrier</i>	<i>Contenu indiqué dans la description</i>	<i>Lieu d'origine</i>
Héroïne	Colis par voie aérienne	Magazines	Pays A
Héroïne	EMS	Livres	Pays B
Hashish	Colis par voie aérienne	Vêtements	Pays B
Héroïne	EMS	Documents	Pays B
Héroïne	EMS par voie aérienne	Vêtements	Pays A

Il s'agit d'un exemple très simple, mais qui montre néanmoins comment un profil peut aider non seulement à savoir ce qu'il faut chercher, mais aussi où chercher. Le tableau montre qu'il est possible d'établir un profil reprenant la manière dont les trafiquants tentent d'envoyer de l'héroïne par courrier et d'où proviennent les envois.

4° *Diffuser le profil*

Un profil ne sert à rien s'il n'est pas communiqué aux personnes responsables qui en ont besoin. Un système devrait être mis en place pour permettre la diffusion des profils à toute personne susceptible d'y avoir recours. Cependant, la diffusion du profil doit tenir compte du caractère sensible des informations qu'il contient, qui ne doivent pas se trouver entre les mains de personnes non autorisées.

5° *Obtenir un retour*

Il conviendrait de procéder à un examen périodique de manière à déterminer l'efficacité des profils. Ont-ils permis de réaliser un plus grand nombre de saisies?

6° *Modifier les profils*

Au fur et à mesure que la lutte contre les trafiquants de drogue progresse, ces derniers changent leurs méthodes. C'est pourquoi il est important de tenir à jour les profils en y intégrant les dernières méthodes de trafic.

Sélection

Au cours du processus d'évaluation des risques, la personne responsable de la sécurité postale identifie les domaines dans lesquels il existe le plus grand risque de trafic. Elle détermine aussi les forces et les faiblesses du système de contrôle. Lors de l'étape de profilage, elle dessine le contour des possibles méthodes de trafic. Ces deux premiers processus permettent d'identifier les envois qui présentent un niveau de risque élevé.

Le processus de sélection détermine ensuite les colis ou lettres devant faire l'objet d'une inspection. Il s'agit de définir les indicateurs de risque associés à certains envois. Ce processus est plus compliqué que la définition du niveau de risque, car les informations disponibles sont moins nombreuses. Dans le cas de passagers, les indicateurs de risque peuvent être déduits de leurs réponses à des questions, et dans le cas du fret, il est possible de consulter divers documents.

Indicateurs de risque pour le courrier postal et la messagerie express

Les trafiquants de drogue, qu'ils soient expéditeurs ou destinataires de produits illicites, souhaitent cacher leur identité en cas de découverte de leur marchandise par les services chargés de l'application des lois. C'est pourquoi ils donnent souvent un faux nom ou une fausse adresse.

S'agissant de l'adresse de l'expéditeur, les éléments ci-après peuvent être des indicateurs de risque:

- Absence de nom ou d'adresse.
- Adresse de retour dans un autre pays que celui depuis lequel l'envoi a été expédié (p. ex. John Smith avec une adresse de retour à Bangkok (Thaïlande)).
- Nom ou adresse incomplets.
- Nom ou adresse illisibles.
- Adresse de retour dans un hôtel.
- Adresse dans un pays producteur de drogue.
- Adresse inexacte ou code postal incorrect.
- Adresse de retour qui se situe à une distance trop éloignée du lieu de dépôt de l'envoi.
- Nom de l'expéditeur et adresse de retour identiques à ceux du destinataire.
- Antécédent de saisie de drogue impliquant le même expéditeur et les mêmes adresses. Même s'ils sont faux ou s'ils n'existent pas, les noms et adresses employés par les trafiquants sont souvent les mêmes.

S'agissant de l'adresse du destinataire, les éléments ci-après peuvent être des indicateurs de risque:

- Antécédent de saisie de drogue dans du courrier adressé à la même personne ou à la même adresse.
- Envoi adressé à une personne dans un hôtel.

- Envoi portant la mention «poste restante».
- Adresse non existante.
- Adresse dans un pays consommateur de drogue ou connu pour être un point de transit.
- Nom du destinataire et adresse de destination identiques à ceux de l'expéditeur.

S'agissant de l'étiquette-adresse, l'élément ci-après peut être un indicateur de risque: étiquette qui semble avoir été créée par ordinateur et apposée sur du courrier qui semble être destiné à un particulier (pratique pouvant être employée par des trafiquants qui expédient des envois en grand nombre).

S'agissant du contenu de l'envoi, les éléments ci-dessous peuvent être des indicateurs de risque:

- Contenu ne semblant pas normal au toucher (p. ex. lettre trop rigide).
- Poids de l'envoi trop élevé au regard du contenu déclaré.
- Contenu déclaré absurde.
- Coût d'envoi du colis, en particulier par messagerie express, trop élevé au regard du contenu déclaré.
- Taille du colis ou de l'emballage semblant être trop grande au regard du contenu déclaré.
- Contenu déclaré inhabituel pour le pays d'origine ou de destination.
- Raison pour laquelle le contenu est expédié par messagerie express n'est pas claire (p. ex. magazines envoyés en express).
- Colis ou enveloppe ne semblant pas normaux au toucher.

Courrier portant la mention «Retour à l'expéditeur»

Le retour à l'expéditeur est une méthode utilisée par les trafiquants. Elle consiste à envoyer un colis d'un pays de consommation vers un pays de production de drogue. Le trafiquant, qui se trouve dans le pays de production, ouvre soigneusement le colis pour y déposer de la drogue. Il le referme et y ajoute la mention «retour à l'expéditeur». Ensuite, il le renvoie vers le pays de consommation avec l'espoir que les autorités ne le contrôlent pas, estimant qu'il a été renvoyé sans être ouvert.

Ce type d'envois depuis un pays de production de drogue devrait être considéré comme présentant un niveau de risque tout aussi élevé que le courrier provenant du pays de production.

8. Trafic de drogue par voie postale – Chaîne de conservation

Les directives qui suivent concernent la manipulation des pièces et éléments de preuve. L'élaboration des procédures applicables doit tenir compte des lois nationales et locales. Il est impératif de faire participer les services chargés de l'application des lois aux différentes étapes, de manière à garantir la réussite des poursuites engagées contre les trafiquants.

- Se rendre compte de la nécessité de ne pas rompre la chaîne de conservation des preuves aux fins des poursuites judiciaires.
- Comprendre la nécessité de documenter chaque étape de l'enquête.
- Être capable de concevoir un système de gestion des preuves cohérent et sûr.

Les membres du personnel postal et ceux des organes chargés de l'application des lois pourront se retrouver en possession de pièces et/ou de drogue pendant leur mission. Il convient de suivre une procédure uniforme pour le traitement de ces pièces et de cette drogue.

Il est impératif que la chaîne de conservation soit respectée conformément aux exigences des autorités judiciaires. Chaque personne qui manipule les éléments de preuve doit s'identifier en apposant sa signature et en indiquant ses initiales ou d'autres informations. Elle doit aussi être prête à apporter son témoignage afin d'indiquer qui lui a transmis la pièce et à quel moment, à qui elle a transféré cette pièce et quand et d'attester que la pièce n'a subi aucune modification, altération ou falsification alors qu'elle était sous sa responsabilité.

Toutes les institutions concernées devraient procéder au contrôle strict des pièces/éléments de preuve rassemblés de manière que la chaîne de conservation mise en place soit préservée et fiable. L'intégrité de la chaîne de conservation peut être mise en cause dès qu'une pièce change de mains; elle pourra être plus facilement défendue avec un registre devant être complété par chaque récipiendaire. La réussite des poursuites judiciaires peut dépendre de la capacité de documenter correctement le respect de la chaîne de conservation.

Si deux services ou plus participent à l'enquête, une institution sera désignée comme responsable de la chaîne de conservation des éléments de preuve (dans le cadre d'un protocole d'accord établi conformément à la législation et aux règlements nationaux applicables).

Préserver et protéger les pièces et éléments de preuve

Les pièces et éléments de preuve devraient faire l'objet d'une protection adaptée. Il est recommandé que les directives ci-après servent de normes minimales à l'établissement d'une chaîne de conservation cohérente. Il est également recommandé de faire participer aux procédures correspondantes les services chargés de l'application des lois, qui connaissent les exigences nationales en la matière.

- Une entrée est créée dans le registre dès que de la drogue est détectée dans une enveloppe/un emballage/un colis. Les informations ci-après doivent être indiquées: numéro de série unique, numéro de dossier, référence de la pièce, description de l'article, nom et signature de la personne qui a créé cette entrée.
- La pièce doit être isolée et placée dans un contenant, un sac ou une pièce sécurisée.
- La pièce doit être étiquetée. L'étiquette doit contenir la signature ou les initiales de la personne, le numéro de dossier, la référence de la pièce, la description de l'article, etc. Le numéro de série unique doit être le même que celui indiqué dans le registre de preuves.
- En cas de transfert d'une pièce/d'un élément de preuve, l'institution ou le membre du personnel récipiendaire doit apposer sa signature et indiquer la date et l'heure du transfert. Les informations détaillées doivent être saisies dans le registre.
- Pour respecter la chaîne de conservation, l'étiquette doit être signée par le récipiendaire à chaque transfert. Les nouvelles technologies peuvent permettre d'utiliser des registres et des signatures électroniques.
- Avant d'être stockés ou transférés, les pièces et éléments de preuve doivent être placés dans des sacs scellés (si possible) pour garantir leur intégrité.
- Lorsqu'une pièce est envoyée à un laboratoire judiciaire, le contenant scellé choisi doit être assez grand pour pouvoir être scellé à nouveau après analyse.

Système de gestion des preuves

Il est important de mettre en place un système (manuel ou électronique) de gestion des preuves pour consigner et assurer le suivi de toutes les pièces considérées comme des éléments de preuve aux fins d'une procédure judiciaire.

La personne responsable d'un dossier (qu'elle fasse ou non partie des services chargés de l'application des lois) devrait être chargée de saisir les informations dans le registre et de veiller à ce que celui-ci soit tenu à jour sans délai et avec précision. C'est à elle que devrait incomber la responsabilité d'effectuer les mises à jour selon que de besoin.

La personne responsable doit assurer la protection des pièces et éléments de preuve jusqu'à leur élimination finale. Le système doit permettre de prouver à tout moment que la chaîne de conservation a été respectée. Afin d'éviter toute contamination des pièces et éléments de preuve, seules les personnes habilitées à le faire devraient pouvoir y accéder.

Transfert d'une pièce à un laboratoire judiciaire

Le transfert de toute pièce à un laboratoire judiciaire devrait se faire en main propre ou par envoi recommandé. Au laboratoire, la personne chargée de l'analyse de la pièce devrait signer le registre de la chaîne de conservation et saisir les informations correspondantes dans le système du laboratoire. Le même processus devrait être suivi dans le sens inverse au moment de rendre la pièce à la personne responsable du dossier.

Élimination finale d'une pièce/d'un élément de preuve

Les pièces et les éléments de preuve obtenus auprès des contrevenants ou lors d'une enquête devraient être éliminés dès la conclusion de la procédure judiciaire. Il convient de faire preuve de prudence en s'assurant que l'élimination des pièces ne compromette pas tout litige en cours, toute procédure d'appel ou toute audience administrative.

Les stupéfiants qui n'auront pas été éliminés sur ordre d'un tribunal devraient être détruits. La personne responsable du dossier et deux témoins devraient assister à leur élimination. La bonne pratique veut qu'un certificat de destruction soit délivré, comprenant la description complète de la substance, de sa quantité, de la méthode et de la date de destruction et signé par les trois personnes présentes. Le certificat de destruction devrait être saisi dans le système de gestion de la chaîne de conservation et mis en annexe du dossier.

Cette procédure ne s'applique pas dans les cas suivants:

- Conservation permanente par le tribunal.
- Transfert à un laboratoire judiciaire pour conservation permanente.
- Transfert à un autre organe pour conservation permanente dans le cas d'enquêtes menées par plusieurs organismes et toujours ouvertes.

9. Livraisons surveillées

Le caractère persistant du trafic de drogue, avec l'augmentation de la circulation des substances illicites, l'expansion des marchés clandestins, l'amélioration de la qualité des drogues et la hausse considérable des profits réalisés fait que les procédures pénales ont connu de profondes mutations.

Il apparaît donc clairement que le seul moyen efficace et adéquat de lutter contre le trafic de drogue est la coopération étroite et coordonnée des acteurs aux niveaux international et national. Cependant, cette coopération peut souvent pâtir des incompatibilités juridiques; c'est pourquoi il était nécessaire de faire évoluer les procédures. C'est ainsi qu'un ensemble d'accords et de traités internationaux ont été signés pour donner aux autorités chargées des poursuites les moyens d'agir plus efficacement à l'échelle internationale.

En décembre 1988, les efforts internationaux ont permis l'adoption de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. La méthode des livraisons surveillées est définie à son article 11, qui prévoit l'obligation pour toutes les parties de permettre aux autorités d'y avoir recours de manière appropriée. Elles pourront, à cette fin, modifier leur législation nationale.

Les aspects juridiques et pratiques des livraisons surveillées sont ainsi couverts. L'objectif est d'être en mesure de déterminer à quel moment et selon quelles modalités une opération de livraison surveillée doit être organisée et, si plusieurs pays doivent y participer, de faciliter un contact direct entre eux. Parce que tous les pays n'ont pas le même système juridique, il est indispensable que les douanes et les autres institutions concernées (p. ex. forces de police et autorités judiciaires) collaborent étroitement. Les lois étant en évolution constante, il est recommandé de vérifier la législation et les règlements applicables avant de mener une opération de livraison surveillée.

Définitions

La méthode des livraisons surveillées est idéale pour identifier les personnes qui se trouvent à la tête du trafic de drogues illicites, celles qui l'organisent et celles qui le financent sans se limiter à l'arrestation des livreurs et, après détection dans un point de transit, aux saisies de cargaisons de drogue.

Au cas par cas et dans le respect des modalités prévues par les accords généraux et les arrangements particuliers conclus par les parties, la procédure consiste à laisser les drogues illicites décelées atteindre leur destination finale pour permettre aux services chargés de l'application des lois d'élargir la portée de leur enquête et d'en garantir la réussite. Ces derniers peuvent accepter que le transport de la drogue soit assuré par une personne membre d'une organisation criminelle, que celle-ci en soit informée ou non. La drogue est alors surveillée sans interruption par du personnel de l'un des pays concernés par l'opération. Si les circonstances sont favorables, l'expédition peut être acheminée sans l'intervention de ce personnel.

La méthode des livraisons surveillées est conforme à la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 des Nations Unies. Cependant, sa faisabilité dépend des dispositions juridiques et des modalités administratives propres aux pays concernés. Si la Convention unique ne donne pas de définition de l'expression «livraison surveillée», l'article 35 explique clairement les mesures destinées à garantir le respect de ses dispositions:

«Compte dûment tenu de leurs régimes constitutionnel, juridique et administratif, les Parties:

- a) assureront sur le plan national une coordination de l'action préventive et répressive contre le trafic illicite; à cette fin, elles pourront utilement désigner un service approprié chargé de cette coordination;
- b) s'assisteront mutuellement dans la lutte contre le trafic illicite;
- c) coopéreront étroitement entre elles et avec les organisations internationales compétentes dont elles sont membres afin de mener une lutte coordonnée contre le trafic illicite;
- d) veilleront à ce que la coopération internationale des services appropriés soit effectuée par des voies rapides;
- e) s'assureront que, lorsque des pièces de justice sont transmises entre des pays pour la poursuite d'une action judiciaire, la transmission soit effectuée par des voies rapides à l'adresse des instances désignées par les Parties; cette disposition ne porte pas atteinte au droit des Parties de demander que les pièces de justice leur soient envoyées par la voie diplomatique.»

L'article 35 de la Convention unique reflète vraiment l'esprit de coopération du recours à la méthode des livraisons surveillées, qui s'appuie sur la coopération internationale aux fins de la lutte contre la criminalité liée à la drogue en même temps qu'elles la renforcent.

L'article 11 de la Convention de 1988 des Nations Unies est consacré aux livraisons surveillées, qu'il définit comme suit:

«1. Si les principes fondamentaux de leurs systèmes juridiques internes le permettent, les Parties prennent les mesures nécessaires, compte tenu de leurs possibilités, pour permettre le recours approprié aux livraisons surveillées à l'échelon international, sur la base d'accords ou d'arrangements qu'elles auront conclus, en vue d'identifier les individus impliqués dans des infractions établies conformément au paragraphe 1 de l'article 3 et d'engager des poursuites à leur rencontre.

2. La décision de recourir à des livraisons surveillées est prise dans chaque cas d'espèce et peut, le cas échéant, tenir compte d'arrangements et d'ententes financiers quant à l'exercice de leur compétence par les Parties intéressées.

3. Les expéditions illicites dont il est convenu de surveiller la livraison peuvent, avec le consentement des Parties intéressées, être interceptées et autorisées à poursuivre leur acheminement, soit telles quelles, soit après que les stupéfiants ou les substances psychotropes en ont été soustraits ou ont été remplacés en tout ou en partie par d'autres produits.»

Remarque – Seule une procédure commune qui respecte les dispositions juridiques applicables dans chaque pays peut permettre de mener les livraisons surveillées de manière adéquate et efficace. La section ci-après s'intéresse aux obligations juridiques fondamentales des différents systèmes concernés.

Avantages et inconvénients des livraisons surveillées

a) Avantages

D'un point de vue tactique, les trafiquants préfèrent que leur organisation opère dans un environnement clos, de façon à rendre difficile toute infiltration. Or la méthode des livraisons surveillées permet d'identifier les personnes qui se trouvent à la tête du trafic de drogue, celles qui l'organisent et celles qui le financent ainsi

que tous les individus qui y participent à l'échelle internationale. Ainsi, les services chargés de l'application des lois parviennent à identifier les points de contact, les réseaux et l'infrastructure principale de l'organisation criminelle dans une mesure que ne permettent pas les techniques d'enquête classiques, qui ont pour point de départ la saisie de la drogue à la frontière.

Le fait de mener des opérations de livraison surveillées plutôt que de simplement saisir la drogue lorsqu'elle est découverte porte un coup plus dur au trafic et permet souvent d'obtenir des renseignements sur les routes de transit. Les trafiquants sont souvent contraints de suivre les axes classiques du transport et de l'approvisionnement. Néanmoins, les itinéraires qu'ils choisissent ont généralement pour but d'induire en erreur les services chargés de l'application des lois du pays de destination afin que le véritable point de départ de l'expédition ne soit pas découvert.

Le recours aux livraisons surveillées augmente la probabilité d'arrêter les personnes de contact et d'identifier un plus grand nombre de membres de l'organisation criminelle, allant ainsi plus loin que la saisie de la drogue décelée après un premier contrôle. L'occasion d'obtenir des éléments de preuve supplémentaires augmente les chances de voir d'autres complices accusés et condamnés.

Parce qu'elle exige la coopération d'un grand nombre d'entités et de plusieurs pays, cette méthode a comme avantage caché la mise en commun de renseignements et de connaissances qui n'auraient peut-être pas pu être obtenus en se limitant à de simples saisies. Cet avantage encourage les pays à développer des voies de communication directes entre les personnes responsables de la lutte contre la drogue.

b) Inconvénients

Cette méthode comporte des inconvénients qu'il convient de prendre en considération. Il est nécessaire de prendre des décisions et d'évaluer les risques dans des délais très courts. Ces inconvénients peuvent être atténués par une étape de planification poussée; néanmoins, les risques liés à la perte de la drogue et à la mise en danger du personnel seront toujours plus grands dans le cadre de livraisons surveillées.

Dans certaines circonstances et si la loi le permet, la drogue peut être soustraite de l'expédition et remplacée par une autre substance. Il faut pour cela tenir compte du temps à disposition, de la facilité d'accès à la drogue, de la réactivité des autres services chargés de l'application des lois, et de la possibilité de procéder à une substitution sans que la personne chargée du transport n'ait de soupçons ni ne s'en rende compte.

Parce que dans la plupart des cas elle exige une surveillance poussée, une opération de livraison surveillée peut mobiliser beaucoup de personnel.

Il faut aussi prendre en considération les coûts qu'une telle opération engendre, notamment les frais de déplacement et les heures supplémentaires (des éléments dont les criminels ne se préoccupent pas).

Les besoins en personnel augmentent lorsque l'organisation criminelle paie des individus extérieurs pour récupérer la drogue. Habituellement, ces individus reçoivent l'instruction d'attendre un long moment avant d'ouvrir la cargaison, ce qui met les moyens des services chargés de l'application des lois à rude épreuve. Il arrive que l'organisation criminelle demande que le colis soit ouvert après avoir placé le domicile de l'individu sous surveillance. Si les services chargés de l'application des lois réagissent à ce moment-là, l'organisation criminelle comprend immédiatement que l'individu et la cargaison sont compromis et qu'elle doit changer de tactique.

Les circonstances qui entourent une livraison de drogue ne peuvent pas être contrôlées dans la même mesure que la découverte de substance dans une installation ou un centre frontalier. La planification des mesures aide à limiter les risques, tout comme la surveillance. Cependant, la livraison surveillée exige que la cargaison soit livrée dans un lieu où les bâtiments, les personnes ou d'autres éléments susceptibles de présenter un risque sont peu ou pas connus. La participation des services chargés de l'application des lois peut aider à réduire les risques.

Des difficultés peuvent survenir lorsqu'une institution n'a pas d'expérience pratique des techniques de surveillance, de la coordination entre différentes institutions compétentes, des questions opérationnelles de la coordination internationale ou d'autres procédures du même type. Ces difficultés s'estomperont bien entendu au fil du temps.

Législation

a) Droit napoléonien/romain

Dans le système napoléonien/romain, c'est généralement aux autorités judiciaires de faire appliquer les procédures relevant du droit pénal. Les organes chargés de l'application des lois ne sont pas habilités à prendre des décisions en lien avec des procédures qui peuvent avoir un effet direct sur les poursuites pénales.

Toute mesure prise par les services chargés de l'application des lois compétents au cours d'une enquête pénale est soumise, en principe, aux instructions données sous la responsabilité des autorités judiciaires. Dans certains cas, ces instructions sont données directement par la personne habilitée à représenter les autorités judiciaires; dans d'autres cas, les services chargés de l'application des lois sont autorisés par le Code de procédure pénale à agir au nom du ministère public.

La plupart des systèmes juridiques prévoient une procédure permettant d'exercer des poursuites en cas d'infraction commise au regard de la constitution. Les détails peuvent ne pas être précisés, laissant une marge de manœuvre tactique et opérationnelle. Il peut être possible de reporter l'arrestation de la personne qui a commis une infraction, une perquisition du domicile ou la saisie de drogue si une justification suffisante est avancée telle que l'identification et l'arrestation des personnes à la tête d'une opération internationale de trafic de drogue, des personnes qui l'ont financée ou de tout autre complice de haut niveau. Tout report découle d'une décision au cas par cas et conforme au Code.

Dans le cas d'une opération de livraison surveillée à l'export, le gouvernement du pays ou du territoire d'expédition doit être prêt à renoncer à entamer des poursuites au profit d'un autre pays ou territoire. Il ne fait pas de doute que chaque gouvernement devrait élaborer des directives que les services chargés de l'application des lois devraient mettre en œuvre avant de soumettre une affaire aux autorités judiciaires pour décision finale. Il est normal pour un juge de donner pouvoir aux agents de faire avancer la procédure.

Dans certaines situations particulières, le Ministère public peut autoriser la réalisation d'une opération dans le cadre judiciaire. Le personnel qui procède à l'opération agit donc au nom des autorités judiciaires.

Dans un tel cadre, il est nécessaire de prévoir des délais assez longs pour permettre aux différents services gouvernementaux participant au processus décisionnel de planifier leur travail et de remplir leurs obligations. Les principes fondamentaux du système juridique romain ne prévoient pas la possibilité de déléguer la fonction décisionnelle au service chargé de l'application des lois.

b) Droit anglo-saxon

Le droit anglo-saxon permet aux services chargés de l'application des lois de prendre la décision de lancer ou d'autoriser une opération internationale de livraison surveillée. Des directives opérationnelles devraient être élaborées au sein des services compétents. En application du droit anglo-saxon, les douanes et les forces de police ont la possibilité de traduire des personnes en justice et peuvent prendre la décision de reporter ou de suspendre les poursuites, sans l'intervention d'autres services. L'avantage est évident pour l'organisation d'opérations de livraison surveillée. La prise de décisions repose uniquement sur le service chargé de l'application des lois responsable, ce qui fait qu'elle peut se faire sur un délai très court.

Détection de la drogue dans le courrier – Directives opérationnelles

La décision d'envisager ou d'autoriser une livraison surveillée en lien avec de la drogue dissimulée dans une lettre ou un colis dépend de la bonne compréhension des procédures de traitement du courrier. Les trafiquants de drogue cachent souvent de la drogue dans des lettres et des colis, qui sont synonymes de volume et d'anonymat. Généralement, les capacités d'inspection des autorités sont insuffisantes face au volume de courrier, ce qui fait que les trafiquants apprennent rapidement à maîtriser les formalités de dédouanement postal. Dans de nombreux cas, les services chargés de la lutte contre la drogue doivent faire face à des personnes qui font usage d'informations privilégiées. Dans ce cas, le risque est grand que le moindre changement dans les modalités de manipulation ou de distribution alerte les criminels sur l'opération menée par les services chargés de l'application des lois. Par ailleurs, il est nécessaire que les personnes responsables de la lutte contre la drogue qui mettent sur pied une opération de livraison surveillée connaissent les procédures de dédouanement utilisées par la poste et les douanes et les délais habituels de dédouanement et de distribution.

Lorsque de la drogue est décelée dans un envoi, la distribution de celui-ci devrait toujours se faire sous le contrôle total de la police et des douanes, avec la participation active de la poste ou de la société de messagerie express. Les livraisons surveillées organisées après la découverte de drogue dans un envoi reposent sur quatre piliers opérationnels: fondamentaux, procédure à suivre au sein de l'installation postale, préparatifs et livraison.

a) *Fondamentaux*

La rapidité d'action est un élément crucial de toute livraison surveillée. Selon la méthode utilisée par les trafiquants, l'opération dure de quelques heures à quelques jours. Avec l'essor des colis express et du suivi instantané, la distribution d'un envoi est souvent garantie dans les vingt-quatre heures qui suivent son dépôt à la poste. La capacité de réagir au plus vite devient encore plus essentielle. Il est donc indispensable que toutes les entités participantes disposent de procédures clairement définies, de manière à agir rapidement plus facilement.

Les institutions participantes devraient pouvoir contacter les personnes responsables compétentes dès que de la drogue est décelée dans un envoi. L'ouverture de l'envoi suspect devrait se faire au sein de l'installation postale en présence du personnel chargé de la sécurité postale et du personnel des douanes. Ils doivent donc pour cela être prévenus automatiquement. Dans la plupart des cas, il est nécessaire de contacter les forces de police et les douanes, qui se chargeront de l'opération de livraison surveillée. Une liste contenant les noms et les numéros de téléphone des personnes à contacter devrait donc être disponible au sein de l'installation. Des échanges réguliers entre les services devraient être mis en place pour garantir que les informations contenues dans la liste restent à jour.

Pour ce qui est du courrier partant, la liste devra inclure les organismes internationaux habilités à réaliser des saisies. Un système permettant de tenir à jour cette liste devra être mis au point.

En fonction des exigences juridiques de chaque pays ou territoire, des procédures devraient être définies pour garantir la réussite des poursuites judiciaires. Il est donc essentiel de connaître les avis de la magistrature, de la police, des douanes et du personnel postal de manière à se conformer au système juridique.

La sécurité de la drogue est de la plus haute importance; c'est pourquoi des espaces de stockage sécurisés devraient être disponibles dans l'installation postale pour la conserver sur le court terme avant sa remise aux autorités pour analyse scientifique.

b) *Procédure de détection*

Dès que de la drogue est détectée dans un envoi, les considérations autres que sa mise en sécurité sont les exigences des services de police scientifique et la décision de remplacer ou non la drogue avant de procéder à une livraison surveillée.

Il est essentiel que les personnes chargées du contrôle et de l'application des lois comprennent et respectent les exigences des services de la police scientifique. Ainsi, il doit être compris que les empreintes digitales présentes à l'intérieur d'une lettre ou d'un colis joueront un rôle majeur dans le dossier de l'accusation, raison pour laquelle l'envoi concerné devrait être manipulé par le moins de personnes possible. Prendre des photographies du colis et de la méthode de dissimulation sera utile au dossier. Ces photographies peuvent être prises par des membres de la police scientifique ou par le personnel postal qui a trouvé la drogue. Ainsi, il est important de disposer d'un équipement photographique. L'analyse de l'écriture manuscrite sur des envois peut aussi être nécessaire, par exemple dans le cas de colis illicites multiples, afin de collecter des éléments de preuve.

Les notes écrites du personnel chargé de la détection devraient être détaillées et mises à disposition sans attendre pour être utilisées lors des procédures judiciaires. Dans les installations où de la drogue est souvent détectée, il pourrait être utile d'élaborer des procédures permettant de recueillir immédiatement des déclarations de témoins ou de raccourcir les délais de certains processus en vue d'une livraison surveillée, pour gagner du temps.

Lorsqu'une livraison surveillée est prévue, il est bien entendu indispensable qu'aucun indice de la participation de la police ou des douanes ne parvienne jusqu'au destinataire de l'envoi. Il ne doit donc y avoir aucune fuite d'informations, et les médias ne doivent pas être informés que de la drogue a été détectée avant que la livraison ait eu lieu. Cela peut être plus facile si les processus de profilage et d'évaluation des risques sont confiés uniquement aux personnes responsables de la sécurité postale.

c) *Préparatifs*

La détection de drogue doit déclencher l'envoi d'une notification aux services chargés de l'application des lois compétents. Ce sont eux qui décident de procéder à une livraison surveillée. Si cela est possible, il convient ensuite de décider de substituer ou non la drogue. Le principal élément à prendre en considération est que le courrier, une fois distribué, échappe forcément à la vue et au contrôle total des services chargés de l'application des lois; la sécurité de la drogue est donc fortement menacée. De manière générale, il y a de grandes chances que la drogue décelée dans le courrier soit remplacée. Si c'est le cas, la substitution doit se faire de manière à respecter au mieux l'aspect original de la cargaison (en termes de poids et de volume) et de la resceller sans que cela éveille des soupçons chez le destinataire. L'équipement nécessaire à cette fin doit donc être disponible.

Avant de refermer un envoi entrant, il est possible d'y insérer un dispositif électronique ou autre, dans la mesure du possible et si la législation nationale le permet. Dans le cas d'un envoi en transit, les services du pays de destination peuvent souhaiter se charger eux-mêmes de le resceller afin de permettre à la police scientifique de leur territoire de faire son travail. Certaines de ces questions peuvent être abordées dans un protocole d'accord.

Un premier contrôle peut être effectué dans les bases de données pertinentes pour vérifier si elles contiennent déjà le nom destinataire ou de l'expéditeur, ou leur adresse. Ainsi, un lien pourra être fait avec des détections préalables. Pour cette raison, il est impératif que toutes les détections soient consignées dans des bases de données tenues à jour.

Une livraison surveillée aboutit potentiellement à des arrestations et des perquisitions. Il faut donc obtenir des autorisations spéciales, des mandats d'arrêt par exemple, en amont de la livraison. Une équipe responsable de la surveillance et des arrestations devrait être mise sur pied au plus vite. Sa composition devrait compter des membres du personnel de la police et des douanes, de manière à améliorer la coopération opérationnelle entre services.

D'autres questions doivent être examinées avec la plus grande attention afin d'obtenir plus d'informations, par exemple le fait que du courrier est souvent adressé à une boîte postale dans un bureau de poste ou que l'adresse du destinataire correspond à plusieurs lieux, comme un ensemble d'appartements.

d) *Livraison surveillée*

La décision de procéder à une livraison surveillée, à la suite de la détection de drogue dans du courrier entrant ou partant, sera prise à l'échelon approprié au sein des services chargés de l'application de la loi compétents. Dans le cas du courrier partant, il est nécessaire d'obtenir l'accord de la poste de destination avant d'autoriser l'expédition de l'envoi.

Une fois l'envoi refermé et prêt à être expédié, il faut organiser sa distribution. Selon la méthode retenue, elle peut être faite par le personnel postal habituel ou par du personnel infiltré de la police ou des douanes. Si c'est un employé de la poste qui se charge de remettre l'envoi, il doit être préparé de façon minutieuse pour permettre aux services chargés de l'application des lois de garder le plus de contrôle possible. Dans tous les cas, il est sage d'organiser la livraison surveillée d'une façon qui soit le plus ressemblante possible à la distribution habituelle, de façon à ne pas éveiller les soupçons du destinataire.

Les services chargés de l'application des lois inspecteront l'extérieur du lieu où se trouve le destinataire en amont de la livraison surveillée pour repérer les possibles points d'accès et d'évacuation et pour mettre en place une surveillance pendant et après la livraison. Cette surveillance peut consister à photographier les personnes qui entrent dans le bâtiment ou qui en sortent, et la livraison du colis. Ce point est particulièrement important en cas de remise contre signature.

Après la remise du colis, il doit être décidé du moment où les services vont entrer dans le bâtiment. Une personne devrait être désignée pour prendre cette décision. Le meilleur moment est l'instant qui suit immédiatement l'ouverture de l'envoi. Si celui-ci contient un dispositif électronique, il peut donner une indication du meilleur moment pour agir, qui ne doit cependant pas être considérée comme absolument fiable. Il convient de ne pas oublier que l'envoi peut rester fermé à l'intérieur du bâtiment dans l'attente de son destinataire. Il est donc indispensable que l'équipe de surveillance se prépare à attendre longtemps. Cela étant dit, si le délai d'attente peut durer plusieurs jours dans le cas des cargaisons de fret, celui-ci se compte plutôt en heures quand il s'agit d'un colis. Dans la pratique, le fait qu'un colis puisse rester fermé pendant plusieurs jours est pris en considération par certaines organisations.

De manière générale, une fois les services à l'intérieur du bâtiment, la première chose à faire est de récupérer l'envoi au plus vite. Ensuite, les méthodes habituelles d'arrestation, de perquisition et d'interrogatoire sont appliquées. Le résultat de la livraison surveillée devrait être donné par la suite à toutes les parties intéressées, plus particulièrement à l'installation postale où la découverte de la drogue a eu lieu, et il convient de veiller à ce que toutes les bases de données soient mises à jour.

Annexe A – Protocoles d'accord

Premier exemple

Protocole d'accord

Le présent Protocole d'accord reconnaît la volonté et l'engagement volontaire de ... , de ... et de ... [nom des parties] de [pays] (ci-après les «Signataires») de coopérer à la lutte contre le trafic de drogue et les infractions transfrontalières, en particulier le trafic de drogues illicites. Le présent document n'est pas un contrat, une convention ou un acte juridique et n'est pas opposable devant un tribunal.

Objectifs

Le présent Protocole d'accord a les objectifs suivants:

- MIEUX FAIRE CONNAÎTRE ces infractions pénales, en particulier le trafic de drogue et ses effets,
- FACILITER, dans toute la mesure possible, l'exécution efficace de la mission confiée aux Signataires,
- INTERDIRE L'ACCÈS aux installations et services postaux internationaux à ceux qui souhaitent les utiliser aux fins du trafic de drogues illicites,
- AUGMENTER la probabilité de détecter au plus tôt les infractions pénales, en particulier le trafic de drogues illicites dans le courrier international,
- AIDER les autorités compétentes à identifier les personnes ayant participé à la commission de ces infractions, à mener des enquêtes et à faire condamner les coupables.

Stratégies

Les trois Signataires conviennent des trois stratégies ci-après pour poursuivre les objectifs du présent Protocole d'accord:

- Favoriser la compréhension mutuelle, l'échange régulier d'informations, l'appui opérationnel et la pleine coopération entre la poste, la police et les douanes.
- Développer des procédures plus efficaces en lien avec la sécurité, les processus opérationnels et les meilleures pratiques dans le cadre des opérations de la poste et des douanes au sein des centres de traitement du courrier international.
- Soutenir mutuellement les efforts déployés par tous les services pour identifier les personnes qui essaient de trafiquer de la drogue ou qui commettent des infractions pénales transfrontalières en utilisant le courrier international, enquêter sur elles et les faire condamner.

PROTOCOLE D'ACCORD

La **POSTE** de [pays]

Les **FORCES DE POLICE** de [pays]

Les **DOUANES** de [pays]

RECONNAISSANT que les infractions aux lois nationales, en particulier le trafic de drogue et les entreprises criminelles transfrontalières, portent préjudice aux intérêts économiques, sécuritaires et sociaux de la communauté de [pays] et aux intérêts de toutes les parties,

RECONNAISSANT que ces infractions peuvent être commises au moyen du système postal international, mais aussi d'une variété de modes de transport et d'installations de manutention légitimes,

ADMETTANT que la question délicate des délais propres au commerce et de la réactivité opérationnelle créent la nécessité de faciliter, le plus possible, le dédouanement du courrier international en conformité avec les contrôles applicables,

RECONNAISSANT la volonté des Signataires de coopérer,

CONSCIENTES qu'en coopérant de manière plus étroite il est possible de mettre en place des procédures de dédouanement et d'inspection plus efficaces qui se traduiront à leur tour par des interventions plus efficaces et réduiront les retards subis par les utilisateurs légitimes du courrier international,

CONVAINCUES des retombées positives que cette coopération aurait pour toutes les parties sur l'exécution de leur mission;

CONVIENNENT, sur la base du volontariat et sans que cela ne leur impose de nouvelles obligations juridiques, ce qui suit:

RENFORCER LA COOPÉRATION en développant ensemble les moyens d'améliorer leurs procédures de consultation en place, dans le but de veiller à répondre aux besoins de tous les Signataires;

AMÉLIORER LEUR CONNAISSANCE les unes des autres, en cherchant à faire en sorte de mieux comprendre le mandat de chacune et en renforçant la législation et les procédures opérationnelles;

PRATIQUER LA PRÉVENTION en envisageant, ensemble, des procédures et étapes pratiques visant à améliorer les opérations des services qui pourraient empêcher la commission d'infractions, en particulier celles de trafic de drogues et d'entreprises criminelles transfrontalières;

AMÉLIORER LA DÉTECTION en envisageant et en élaborant, ensemble, des moyens de mettre en commun des renseignements utiles et en temps opportun, et en apportant un soutien mutuel aux opérations de tous les Signataires en vue de détecter le trafic de drogues et les infractions pénales transfrontalières,

APPLIQUER les lignes directrices types annexées pour mettre en pratique le présent Protocole d'accord.

Signé le _____ 2023 à _____ .

POUR LA POSTE

POUR LA POLICE

POUR LES DOUANES

PROTOCOLE D'ACCORD

La Direction des services de police,

La Direction des douanes,

La Direction de la poste,

RECONNAISSANT que, même si des individus et des groupes de spéculation continuent de commettre des infractions graves, il est prouvé que le trafic de drogues illicites et les tentatives d'infractions transfrontalières sont le fait de groupes criminels organisés,

RECONNAISSANT que la poste, la police et les douanes de [pays] disposent d'une expertise et de ressources précieuses pour lutter contre ce fléau,

DÉCLARANT que des mesures contrôlées et coordonnées sont nécessaires pour tirer le meilleur parti des ressources de ces trois institutions pour:

- perturber les efforts de déstabilisation des groupes criminels organisés;
- limiter les répercussions de la drogue sur la société ... [nationalité];
- traduire en justice toutes les personnes qui financent, planifient, organisent et prennent part à l'importation, à la fabrication, à la culture, à la distribution et à la fourniture de drogues illicites,

AFFIRMANT que la coopération à tous les niveaux des institutions est vitale pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies et tactiques pluridisciplinaires efficaces, de manière à combattre le crime transfrontalier ainsi que la consommation et l'abus de drogue dans la société,

CONVIENNENT que les dispositions relatives à la protection des frontières dans le cadre de la lutte contre la drogue et la criminalité en [pays] devraient se fonder sur les principes suivants:

1. Le présent accord est fondé sur la coopération mutuelle et devrait toujours être interprété dans cet esprit.
2. On entend par «zone opérationnelle»:
 - a) définition du territoire de compétence de la poste et de ses zones opérationnelles;
 - b) définition du territoire de compétence des douanes et de leurs zones opérationnelles;
 - c) définition du territoire de compétence de la police et de ses zones opérationnelles.
3. [Nom de l'institution] est désignée pour assumer la principale responsabilité de l'enquête et des poursuites liées à des infractions relatives aux drogues illicites. Elle sera considérée comme l'entité responsable du commandement des opérations.
4. Toute interception de drogue ou de produits illicites dans le courrier par la poste et les douanes devra être signalée sans délai à [autorité responsable des enquêtes].
5. Les opérations de livraison surveillée menées hors de [pays] devront être facilitées par l'action coordonnée de toutes les institutions pour garantir qu'elles sont suivies d'une enquête efficace.
6. Lors de la saisie de drogue ou de pièces liées à la drogue, la responsabilité de la chaîne de conservation et la supervision des pièces incombe à l'entité responsable du commandement des opérations.
7. [Nom de l'institution] devra procéder aux arrestations et initier les poursuites en lien avec le trafic de drogue.
8. Les autres institutions prenant part à l'opération apporteront un soutien sans réserve selon que de besoin, aux fins d'un éventuel procès.
9. Le personnel de la poste, de la police et des douanes [nationalité] devront faire en sorte de partager avec toutes les institutions et de rendre disponibles gratuitement des informations sur la drogue et la criminalité transfrontalière.

10. Dans le but de renforcer la coopération et l'efficacité opérationnelle, chaque institution devrait désigner des personnes parmi leur personnel chargées, exclusivement ou non, de faire la liaison avec les principales unités opérationnelles de l'autre.
11. La poste, la police et les douanes [nationalité] devraient rendre disponibles des ressources généralistes et spécialisées en appui aux enquêtes et opérations antidrogue. L'allocation et l'utilisation de ces ressources feront l'objet de consultations et de négociations si les circonstances l'exigent.

Signé le _____

POUR LA POSTE

POUR LA POLICE

POUR LES DOUANES

Annexe B – Caractéristiques des profils de colis

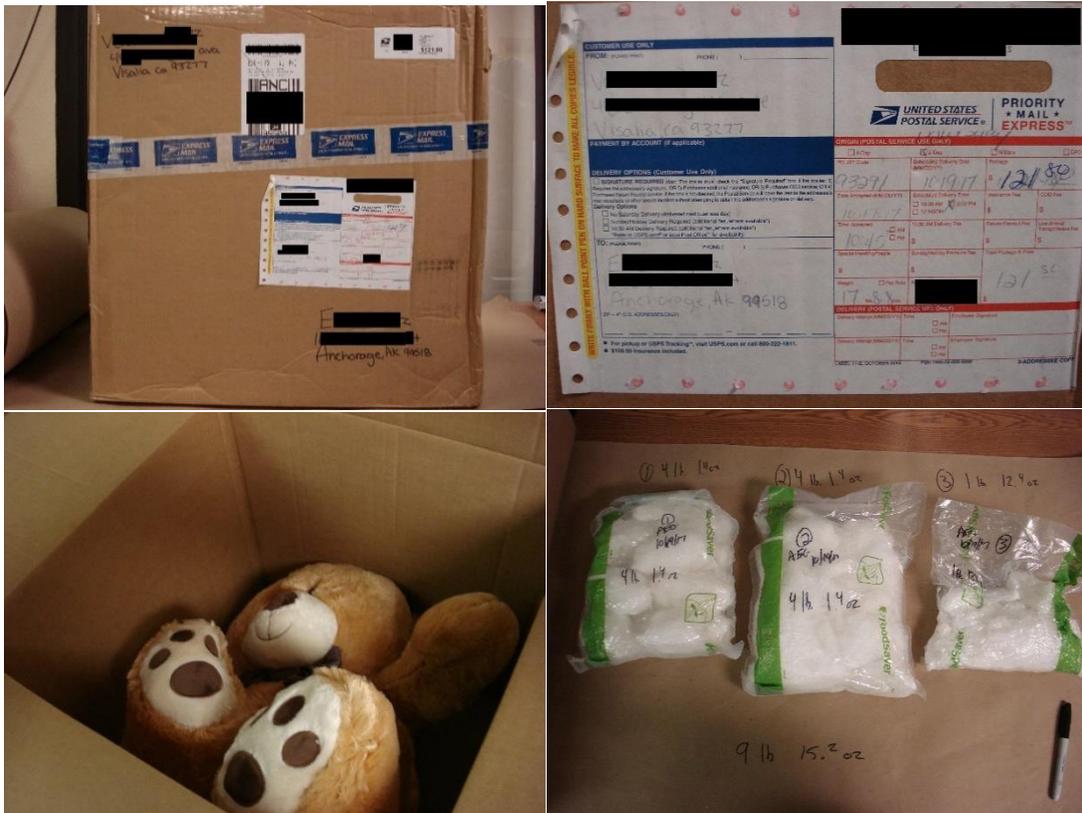
- Envoyé depuis ou à destination d'une ville de production de drogue
- Arbore une étiquette manuscrite plutôt qu'une étiquette générée par une machine
- Arbore une étiquette générée par une machine alors qu'il est supposé être un envoi personnel
- Distribution express payée en espèces
- Confirmation de distribution demandée pour un envoi prioritaire
- Joints collés ou grande quantité de ruban adhésif
- Adresse fictive ou incomplète
- Orthographe, ponctuation, abréviations ou acronymes incorrects
- Expéditeur ou destinataire inconnu
- Utilisation de noms inhabituels ou trop communs
- Code postal retour/du bureau de dépôt différent
- Différentes étiquettes arborant une écriture manuscrite similaire
- Présence d'étiquettes personnelles
- Odeur inhabituelle/forte
- Numéro de téléphone fictif (messagerie express)
- La case «signature obligatoire» n'a pas été remplie sur l'étiquette (Priority Mail Express)
- Colis similaires envoyés depuis différents lieux
- Colis contenant un autre colis
- Poids trop important par rapport au volume
- Adresse d'une boîte aux lettres située chez un prestataire (PMB ou Suite chez une agence CMRA)
- Au toucher, impression que le colis contient des magazines
- Emballage d'équipements électroniques moins coûteux que l'affranchissement
- Le colis semble rigide, rien ne bouge à l'intérieur
- Signe qu'un matériau de conditionnement est utilisé dans le colis (p. ex. mousse)
- Adresse de retour peu soignée, voire illisible
- Signature sur le bordereau différente du nom de la personne qui a déposé l'envoi
- Encre ou écriture de couleur différente sur une même étiquette

Annexe C – Exemples de saisies

Exemple 1 – Absence de l'adresse de retour/de l'expéditeur ou d'informations



Exemple 2 – Affranchissement excessif, distribution le lendemain, d'un particulier à un autre, espèces



Annexe D – Description, effet et noms argotiques de différentes drogues

Amphétamines

Définition

L'amphétamine est un stimulant qui accélère l'activité du corps. Certaines amphétamines sont à usage thérapeutique dans le traitement du trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH).

Le sulfate d'amphétamine est une drogue synthétique. Dans certains pays, il est vendu comme stimulant (Dexedrine, Durophet, etc.). On le trouve généralement sous la forme d'une poudre blanche, grise, rose ou jaune.

Les amphétamines ont été inventées en Allemagne dans les années 30 et utilisées pour combattre la dépression ou pour perdre du poids. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les soldats en prenaient pour rester éveillés et ne plus avoir faim.

Noms argotiques

Speed, amphet, amphé, crank, tina, ice, crystal.

Mode de consommation

Généralement, les amphétamines sont avalées ou injectées. Plus récent, le chlorhydrate de méthamphétamine (connu sous la dénomination de «ice») se trouve sous forme de cristaux et peut être fumé. Le «crack» correspond à de la cocaïne à fumer et «ice» à de la méthamphétamine à fumer.

Effets sur l'organisme

Les effets sont similaires à ceux de la cocaïne, mais mettent plus longtemps à apparaître et à s'estomper: augmentation de la température et de la tension artérielle, accélération du pouls, insomnie, perte d'appétit, épuisement physique. Un usage abusif chronique entraîne une psychose semblable à la schizophrénie, avec de la paranoïa, des hallucinations et un comportement violent et erratique.

Effets en cas de surdose

Agitation, augmentation de la température corporelle, hallucinations, convulsions et mort.

Cannabis

Définition

Droque psychoactive qui se présente sèche, broyée sous la forme d'un mélange vert/marron de fleurs, de tiges, de graines et de feuilles extraites de la plante Cannabis sativa. Le THC (delta-9 tétrahydro-cannabinol) est le principal ingrédient produisant l'effet psychoactif.

Déjà documentée au 1^{er} siècle apr. J.-C. en Chine, il s'agit aujourd'hui de la drogue illicite la plus consommée. C'est un type de chanvre du genre des cannabis qui se trouve dans la nature sous la forme d'une plante buissonnante, particulièrement en Asie, dans le nord de l'Afrique, en Afghanistan, aux États-Unis Amérique, au Maroc, au Mexique et au Pakistan. Le cannabis est disponible sous trois formes: résine, herbe et huile.

Noms argotiques

Marijuana, ganja, herbe, beuh, zeb, weed, zamal, haschich, hash, shit, teushi, chichon, chocolat...

Mode de consommation

Le cannabis peut être fumé, dans un joint (cigarette composée d'un mélange de tabac et de cannabis à laquelle sont parfois ajoutées d'autres drogues), ou avec une pipe ou pipe à eau; il peut être ingéré sous la forme d'une préparation culinaire ou bu en tant qu'infusion.

Effets sur l'organisme

Relaxation, désinhibition, augmentation de l'appétit, sédation, meilleure sociabilité, troubles de la mémoire et de l'apprentissage, difficulté à réfléchir et à résoudre des problèmes, hallucinations, mauvais jugement, troubles de la coordination et de la perception, baisse de la tension artérielle, augmentation du rythme cardiaque, vertiges, nausées, tachycardie, confusion, anxiété, paranoïa, somnolence et maladies respiratoires.

Effets en cas de surdose

Aucun décès dû à une surdose de cannabis n'a été signalé, même si le nombre de consultations dans les services d'urgence impliquant des préparations culinaires à base de cannabis ont augmenté.

Cocaïne*Définition*

La cocaïne est une poudre blanche extraite des feuilles de coca. Elle est formée de petits cristaux aux formes irrégulières. C'est un puissant stimulant euphorisant extrêmement addictif.

Jusqu'en 1907, elle était utilisée en petites quantités dans la boisson «Coca Cola».

Noms argotiques

Poudre, coke, coco, CC, C, zipette, blanche, caroline, neige, caillou, sauce, baïda, chnouffe, neige, whote, farine, craie, pou, poude, sniff, chicken, cocobat.

Modes de consommation

Sniffée, ou injectée après avoir été diluée dans de l'eau. Généralement, les personnes qui consomment de la cocaïne en prennent le plus possible jusqu'à l'épuisement ou jusqu'à ne plus en avoir. Seul le crack est fumé.

Effets sur l'organisme

Perte de la sensation de sommeil, irritabilité, anxiété, paranoïa, pupilles dilatées, insomnie, perte d'appétit. Arythmie cardiaque, cardiopathie ischémique, arrêt cardiaque soudain, convulsions, AVC et mort. Parce que la tolérance apparaît vite, la surdose est facile. L'inhalation de cocaïne sur le long terme a donné naissance à un syndrome respiratoire unique, et la prise régulière conduit à la nécrose des parois nasales supérieures. La «descente» qui suit les effets de cette drogue se manifeste par un épuisement mental et physique, un état de sommeil et de dépression pendant plusieurs jours et le besoin pour la personne de consommer à nouveau de la cocaïne.

Crack*Définition*

Le crack, dont la couleur va de blanchâtre à jaune, se présente sous la forme de cailloux. Cette drogue est produite en dissolvant de la cocaïne dans de l'eau avant de la faire chauffer avec un réactif chimique qui sépare la «cocaïne base» de la poudre. Il en résulte des petits cristaux, ou cailloux, qui «craquent» quand ils sont fumés dans une pipe. Le crack est classé comme un stimulant.

Noms argotiques

freebase, coke basée, cocaïne basée, cocaïne purifiée, ferrero, kecra, caillou, youka, biscuit, galette, roxanne, cocaïne fumée.

Modes de consommation

Il peut être fumé dans des pipes spéciales ou en utilisant des canettes de soda: pour cela, on perce des trous dans la canette que l'on aplatit. On pose le crack sur les trous et on chauffe la canette, puis la personne inhale la fumée.

Effets sur l'organisme

Le crack est dangereux pour la santé et a des effets directs sur le cœur qui peuvent être fatals.

Les symptômes physiques sont semblables à ceux de la cocaïne. Cependant, l'effet addictif est plus grand lorsque la drogue est fumée. Parmi les autres symptômes, on constate un comportement agressif et la psychose toxique.

Le crack a des effets immédiats intenses qui s'estompent sous quinze minutes.

Ecstasy*Définition*

L'ecstasy (MDMA) a une action stimulante et hallucinogène. Elle a un effet énergisant, déforme la perception du temps et des sensations et exacerbe le toucher.

L'ecstasy est une amphétamine hallucinogène qui appartient à la famille de la MDA, une substance comptant plus de 1000 composés. Son nom complet est méthylènedioxy-N-méthylamphétamine. Synthétisée pour la première fois par deux chimistes allemands en 1910, ses effets ont été découverts dans les années 50 par le chercheur américain Gordon Alles.

L'ecstasy est produite dans des laboratoires clandestins en Europe. Elle se trouve sous la forme de comprimés blancs arborant un logo ou, lorsqu'elle est fabriquée de façon artisanale, de comprimés ou de gélules de couleur marron.

Elle provoque l'euphorie, l'impression de pouvoir plus facilement communiquer avec les autres, une sensation de plus grande empathie et augmente le désir.

Connue comme étant une drogue récréative, l'ecstasy se présente sous forme de comprimés ou de poudre. Les comprimés peuvent arborer toute une variété de logos et de couleurs.

Noms argotiques

Ecsta, E, ex, X, XTC, molly, MD, exta, taz, pill, P, xeu, M.

Modes de consommation

Ingérée sous la forme de capsules de gélatine (Molly), de comprimés ou de gélules. La poudre, qui peut aussi être obtenue en écrasant les comprimés ou les cristaux, peut être sniffée ou ingérée, inhalée ou injectée. Enfin, l'ecstasy peut parfois être fumée.

Effets sur l'organisme

Effet énergisant, augmentation de l'activité motrice, plus grande vivacité, accélération du rythme cardiaque, hausse de la tension artérielle, tension musculaire, tremblements, grincement des dents, nausée, transpiration excessive, euphorie, empathie, désinhibition, frissons, troubles de la vue, confusion, anxiété, dépression, paranoïa, déshydratation sévère, problèmes de sommeil, état de manque.

Effets en cas de surdose

Consommée à haute dose, la MDMA empêche l'organisme de réguler sa température. Il peut en résulter une hyperthermie, elle-même à l'origine d'insuffisances au niveau du foie, des reins et du système cardiovasculaire, d'un œdème cérébral et même de la mort. En raison de sa composition complexe, la MDMA peut provoquer des concentrations potentiellement dangereuses dans le corps si elle est consommée de manière répétée sur le court terme.

Fentanyl*Définition*

Le fentanyl est un puissant opioïde de synthèse approuvé par la FDA (organisme de régulation de la santé publique aux États-Unis d'Amérique) pour être utilisé comme un antalgique (antidouleur) et un anesthésique. Son potentiel analgésique est 100 fois supérieur à la morphine et 50 fois supérieur à l'héroïne.

Dans de nombreux pays, le fentanyl est une drogue fréquemment consommée. Toutefois, c'est aussi le cas de certains de ses analogues et d'autres opioïdes de synthèse, qui font également l'objet de trafic. Les personnes responsables de la sécurité postale doivent veiller à éviter toute exposition (due à un imprévu ou à un manque d'attention) aux produits contenant ces substances, qui peuvent être encore plus puissantes que le fentanyl.

Noms argotiques

China white, héroïne de synthèse, china girl, chinatown, drod dead, flatline, lethal injection, apache, dance fever, great bear, poison, tango & cash, friend, goodfella, jackpot, murder 8, TNT, blanche persane, perc-o-pops, lollipops.

Modes de consommation

Le fentanyl peut être sniffé, fumé, avalé sous la forme d'une gélule, d'un comprimé ou d'un buvard, ou diffusé dans la peau par un patch. Il peut être obtenu seul ou associé à de l'héroïne ou d'autres substances. Le fentanyl a été détecté dans de faux comprimés ressemblant à des médicaments, tels que l'oxycodone.

Effets sur l'organisme

Le fentanyl provoque des effets similaires à ceux d'autres analgésiques opioïdes, tels que: relaxation, euphorie, soulagement de la douleur, sédation, confusion, somnolence, nausées, vomissements, rétention urinaire, constriction pupillaire et dépression respiratoire.

Effets en cas de surdose

Les effets possibles d'une surdose sont une perte de connaissance, des modifications de la taille de la pupille, une peau froide et moite, une cyanose, le coma et une insuffisance respiratoire provoquant la mort. La surdose d'opioïdes se caractérise par l'association de trois symptômes que sont la contraction des pupilles, une perte de connaissance et une difficulté à respirer.

Héroïne*Définition*

L'héroïne appartient à la famille des opiacés, des drogues obtenues à partir du pavot. Les opiacés existaient déjà 6000 ans av. J.-C, certains documents expliquant leur usage thérapeutique contre la douleur. L'héroïne a été développée comme alternative plus saine à la morphine.

Pour obtenir de l'opium, on incise la capsule de pavot pour laisser s'écouler le latex, qui est ensuite séché pendant vingt-quatre heures. C'est de ce latex que l'on extrait la morphine pour produire de l'héroïne. Les pupilles contractées et les marques de piqûre de seringue, entre autres, indiquent qu'une personne a consommé de l'héroïne.

L'héroïne est hautement addictive et les personnes qui arrêtent d'en consommer présentent des symptômes de sevrage qui ressemblent aux symptômes de la grippe. La présence de bouts de papier d'aluminium, de seringues et de cuillères brûlées indique qu'une personne consomme de l'héroïne.

Stupéfiant produit à partir de la morphine et extrait d'une certaine variété de pavots, l'héroïne se présente sous la forme d'une poudre blanche ou marron, ou d'une substance pâteuse connue sous le nom de «black tar». Elle est souvent coupée d'autres drogues ou substances (sucre, lait en poudre...). Les personnes qui en consomment ignorent la quantité d'héroïne pure utilisée, ce qui augmente le risque de surdose.

Noms argotiques

Héro, H, came, meca, rabla, poudre, blanche, smack, brown sugar, black tar, bedi, horse, jazz, slow, poudre, drepou, brown, marron, khala, afghan, zoub...

Modes de consommation

L'héroïne peut être injectée, fumée ou sniffée. L'héroïne la plus pure est généralement sniffée ou fumée.

Effets sur l'organisme

Hautement addictive. Procure une première sensation d'euphorie («rush») suivie d'une perte de connaissance partielle pendant laquelle la personne est à la fois endormie et éveillée. Sur le plan physique, la consommation d'héroïne provoque une somnolence, une dépression respiratoire, la contraction des pupilles, des nausées, des rougeurs chaudes, la bouche sèche et une sensation de lourdeur aux extrémités.

Effets en cas de surdose

Les personnes qui consomment de l'héroïne ignorant la puissance réelle de la drogue et son véritable contenu sont donc fortement exposées à une surdose ou à la mort.

Les effets d'une surdose d'héroïne sont une respiration lente et faible, la coloration en bleu des lèvres et des ongles, la peau froide, des convulsions, un coma et la mort de la personne.

Kétamine

Définition

La kétamine est un produit anesthésique ayant des effets dissociatifs et hallucinogènes. Elle déforme la vision et les sons, et la personne a l'impression de quitter son corps, de ne plus avoir le contrôle. L'effet dissociatif et hallucinogène de cet anesthésique signifie que les personnes se sentent détachées de leur douleur et de leur environnement.

La kétamine peut plonger dans un état de sédation (impression de calme et de détente), d'immobilité, de mieux-être et d'amnésie (aucun souvenir n'est gardé de l'expérience). Les personnes qui en consomment cherchent la sensation de dissociation et l'effet hallucinogène de cette substance. La kétamine est aussi dans les cas d'agression sexuelle.

La kétamine est un produit médical autorisé sous la forme d'un anesthésique injectable et à action rapide destiné à l'humain et aux animaux. Elle se trouve aussi sous forme de spray nasal antidépresseur à base d'eskétamine (Spratavo®, forme active) en cas de résistance aux autres traitements.

Noms argotiques

Spécial Kellogs, spécial K, spé, kéta, ké, kéké, ket, kate, drogue à poney, drogue à cheval, vitamine K, poney gris, poudre d'ange, ketty, kit kat...

Modes de consommation

Injectée, buë mélangée à d'autres liquides, sniffée ou fumée.

Effets sur l'organisme

La kétamine provoque des hallucinations. La vue et l'ouïe sont perturbées et la personne a l'impression d'être détachée et de ne plus avoir le contrôle. La kétamine peut avoir des effets secondaires: agitation, dépression, problèmes cognitifs, perte de conscience, amnésie, mouvements involontaires et rapides des pupilles, dilatation des pupilles, salivation excessive, raideurs musculaires et nausées. Des cas de syndromes posthallucinatoires persistants se traduisant par des altérations visuelles prolongées ont été signalés plusieurs semaines après la prise de kétamine.

Effets en cas de surdose

Une surdose peut provoquer une perte de connaissance et le ralentissement de la respiration à un rythme trop bas.

LSD (acide lysergique diéthylamide)*Définition*

Le LSD est un puissant hallucinogène possédant un potentiel d'abus élevé qui n'a aucun usage thérapeutique reconnu aux États-Unis d'Amérique.

Produit en 1938 à partir de l'ergot de seigle (un champignon), le LSD a été utilisé à des fins thérapeutiques au cours des années 50 et 60. Cet hallucinogène, aujourd'hui fabriqué illégalement, est disponible sous la forme de petits carrés de buvard ou de petits comprimés.

Le LSD est produit dans des laboratoires clandestins.

Noms argotiques

Acide, ace, carton, toncar, trip, buvard, goutte, micropointe, gélat, pétri...

Modes de consommation

Par voie orale en ingérant des carrés de papier imprégnés de LSD (papier buvard découpé en petits carrés décorés, chaque carré représentant une dose), des petits comprimés appelés «micropointes», de la gélatine ou un liquide.

Effets sur l'organisme

Pupilles dilatées, température corporelle élevée, accélération du pouls et augmentation de la pression artérielle, transpiration excessive, perte d'appétit, insomnie, bouche sèche et tremblements. Peut perturber la perception de l'espace et du temps, de la forme et de la taille des objets, des mouvements, des couleurs, des sons, du toucher et de la perception par la personne de son apparence physique. La personne a des difficultés pour prendre des décisions avisées et pour se rendre compte des dangers, ce qui l'expose à des risques de blessures. Elle peut aussi souffrir d'anxiété aiguë et de dépression après un «trip» sous LSD. Des cas de syndromes posthallucinatoires persistants pendant lesquels des fragments des altérations connues sous LSD sont répétés, ou qui prennent la forme de «flashbacks», ont été signalés des jours, voire même des mois après la dernière prise.

Effets en cas de surdose

Une plus grande dose provoque des «trips» plus longs. La consommation de LSD peut entraîner de graves effets psychologiques tels que la peur, la dépression, l'anxiété et la paranoïa. Ces effets peuvent durer sur le long terme. La consommation de LSD entraîne rarement la mort.

Méthamphétamine*Définition*

Stimulant disponible sous la forme d'un comprimé ou de poudre qui accélère l'activité de l'organisme. Disponible pour un usage thérapeutique dans le traitement contre l'obésité et les TDAH sous la forme de Desoxyn®. La méthamphétamine en cristaux (souvent appelée «meth») ressemble à du verre pilé; il s'agit d'une altération illégale de la substance utilisée dans les médicaments disponibles sur ordonnance fabriquée dans des laboratoires clandestins.

Noms argotiques

Cristal, crystal meth, tina, pilule thaï, strawberry quick, heisenberg, blue, yaa baa, ice, sana, shabu.

Modes de consommation

Existe sous la forme de poudre et de comprimé, elle peut être fumée, prise ou injectée. Pour augmenter ses effets, les consommateurs peuvent augmenter les doses, en prendre plus régulièrement ou changer la façon dont ils la consomment.

Effets sur l'organisme

Risque élevé de dépendance. Agitation, augmentation du rythme cardiaque et de la tension artérielle, augmentation de la fréquence respiratoire et de la température, anxiété et paranoïa. Une dose élevée peut provoquer des convulsions, la chute brutale de la pression sanguine, un AVC ou la mort.

Effets en cas de surdose

Une surdose peut entraîner un décès après un AVC, une crise cardiaque ou de multiples problèmes au niveau des organes dus à une température trop élevée.

Nouvelles substances psychoactives*Définition*

D'après l'OEDT, les nouvelles substances psychoactives regroupent «les nouveaux stupéfiants ou psychotropes, sous une forme pure ou en préparation, qui ne sont pas contrôlés par les conventions des Nations Unies sur les drogues, mais qui peuvent représenter une menace pour la santé publique comparable à celle posée par les substances énumérées dans ces conventions». L'OEDT joue un rôle actif dans la surveillance, l'évaluation et la lutte contre les nouveaux stupéfiants et psychotropes (naturels et de synthèse) dès leur apparition sur la scène européenne. Les informations relatives à la lutte nationale contre les nouvelles substances psychoactives sont régulièrement mises à jour et varient d'un pays à l'autre. Les autorités compétentes de chaque pays sont invitées à tenir informées les personnes responsables de la sécurité postale de l'avancée de la lutte contre les nouvelles substances psychoactives. Les personnes responsables de la sécurité postale sont invitées à recueillir des informations à jour sur la lutte nationale contre les nouvelles substances psychoactives dans d'autres territoires de compétence que le leur, que peuvent être le lieu d'origine, de transit ou de destination.

Stéroïdes anabolisants

Définition

Les stéroïdes anabolisants sont des produits de synthèse dérivés de l'hormone mâle naturelle, la testostérone. Ils sont consommés dans le but de favoriser la croissance musculaire, d'accroître les performances physiques ou athlétiques et d'améliorer l'apparence physique.

La testostérone, le trenbolone, l'oxymétholone, le méthandrosténolone, le nandrolone, le stanozolol, la boldénone et l'oxandrolone font partie des stéroïdes anabolisants les plus fréquemment rencontrés par les forces de l'ordre des États-Unis d'Amérique.

Noms argotiques

Jus, poudre blanche, roïdes, roïds...

Mode de consommation

Les stéroïdes peuvent être ingérés, administrés par injection intramusculaire ou appliqués sur la peau. Les doses trop élevées sont souvent 10 à 100 fois plus élevées que les traitements thérapeutiques et médicaux approuvés. Les personnes qui consomment des stéroïdes anabolisants en prennent généralement de deux sortes différentes ou plus en même temps et de manière cyclique, dans l'espoir d'améliorer l'efficacité de cette drogue tout en limitant ses effets secondaires.

Effets sur l'organisme

Un grand nombre d'effets indésirables sont associés à la consommation et à l'abus de stéroïdes anabolisants. Ces effets dépendent de plusieurs facteurs, parmi lesquels l'âge et le genre de la personne qui en consomme, le type et la quantité de drogue et la durée d'utilisation. Chez les adolescents, la consommation de stéroïdes anabolisants peut freiner la croissance. Chez les femmes et les adolescentes, ils peuvent provoquer des changements physiques permanents, notamment la baisse du timbre de la voix, l'augmentation de la pilosité faciale et corporelle, la perturbation du cycle menstruel, la calvitie et l'hypertrophie du clitoris. Chez les hommes, les symptômes peuvent être l'atrophie des testicules, la diminution du nombre de spermatozoïdes et l'augmentation du volume des seins. Tant chez les hommes que chez les femmes, la consommation de stéroïdes anabolisants se traduit par un taux de cholestérol élevé qui peut augmenter le risque de maladies coronariennes, d'AVC et de crises cardiaques. Pris sous la forme d'une préparation orale, ils peuvent endommager le foie. Les personnes qui en consomment peuvent également développer une endocardite infectieuse causée par une infection d'origine bactérienne qui provoque l'inflammation des parois du cœur, parfois fatale.

Effets en cas de surdose

Les stéroïdes anabolisants ne sont pas associés à un risque de surdose. Les effets secondaires possibles se développent au fur et à mesure de leur consommation.